

Sommaire N° 13

La preuve par le Kansas	Dominique Tassot 1
Conseils aux mélomanes débutants	P. André Boulet sm 10
Dents de sagesse: Encore un coup dur pour les évolutionnistes	Dr Jean-Maurice Clercq 16
Le “stupide Prêtre”	Le serviteur de Dieu Alexandre. 24
La vie et l’œuvre du docteur Berczeller (2 ^{ème} partie)	Francis Arnould 34
La mort du Dr Berczeller	Pr. Henri Baruk 43
Le Professeur Henri Mo’Hderaï Baruk médecin hébreu (17 av 5657 — 1er tamouz 5759)	Alain Pin’has Desaint 48
Le gouffre du Regourdou	Dr Pierre-Florent Hautvilliers 53
L’homosexualité, le Droit et la Bible	Jean-Marc Berthoud 62
Le parallélisme dans la poésie biblique	François Vigouroux 74
Alliance et Chiffre 8	Yves Germain 84
A propos du Royaume eschatologique. 87
Un coléoptère explosif	Duane T. Gish 88
COURRIER DES LECTEURS 93
Litanie Florentine	Roman Brandstaetter 96

La preuve par le Kansas

Dominique Tassot

Résumé: Sous couvert d'enseigner des vérités scientifiques, les manuels scolaires diffusent une vision naturaliste du monde: tout se présente et tout s'explique comme si Dieu n'existait pas et n'avait pas tout créé avec une intelligence supérieure. Cette idéologie anti-chrétienne sous-jacente avait en son temps été dénoncée par Mgr d'Hulst qui en déduisait la nécessité d'universités au sein de l'Eglise. Elle vient de subir un échec significatif au Kansas : des citoyens motivés ont pu modifier les directives orientant les programmes scolaires. L'évolutionnisme n'y sera plus présenté comme le produit même de la science, mais connue une option philosophique ou religieuse qui va bien au-delà des faits.

Depuis plus d'un siècle, les manuels scolaires suivent les pas et la méthode de *l'Encyclopédie* : sous couvert d'instruction, d'exposés techniques, d'histoire des institutions, de philosophie, Diderot et d'Alembert cherchaient surtout à faire passer leurs idées. L'habileté consistait à esquiver le débat frontal, à suggérer plutôt qu'à imposer, à présenter sur le ton de l'évidence ce qui constituait un choix arbitraire, à favoriser les mots imprécis pour leur associer des sens que le mot juste aurait exclus, etc.. Ainsi, chaque fois qu'ils le peuvent, Voltaire ou Diderot emploient "superstition", même là où le mot religion aurait mieux convenu. Se crée ainsi une nébuleuse qui mêle des aspects du christianisme aux aspects du paganisme. La connotation négative du mot "superstition" rejaillit alors sur le christianisme lui-même, ce qui était le but, mais à aucun moment l'auteur n'a l'air de s'en prendre directement à la religion chrétienne. Plus loin, il ira même jusqu'à louer la religion pour les vertus qu'elle propage ; mais en affirmant haut et clair qu'il faut "une religion pour le peuple", il laisse entendre au petit nombre (ses lecteurs) que l'élite, par sa nature, est au-dessus du "préjugé religieux" et n'a nul besoin de pratiquer.

Cette démarche "idéologique" chez l'écrivain et chez l'auteur d'un dictionnaire ou d'un manuel, entraîne une véritable perversion du langage. Certes il est dans la nature des mots, surtout en poésie, de suggérer un sens qui dépasse celui d'une stricte définition.

Mais ce que le poème suggère est un au-delà suscité par le rapprochement des mots et des sons, un sens supérieur qu'on "évoque"¹ précisément parce qu'il n'entraîne pas dans le pouvoir d'un mot isolé de le produire. Tandis que l'idéologue veut suggérer sans le dire un sens que le vocabulaire et la grammaire permettent d'exprimer en toute clarté.

On l'aura reconnu, cet art d'induire en erreur par des énoncés apparemment véridiques, appose la signature du menteur au bas de toutes ces pages où le naturaliste ou l'historien distillent leur haine secrète du christianisme². Il y a plus d'un siècle, Mgr d'Hulst le fondateur de l'Institut Catholique de Paris, avait dénoncé cet alambic d'un genre nouveau que la Ligue de l'Enseignement chauffait jalousement, sous le prétexte (déjà!) que l'élève doit aller par lui-même à la rencontre du savoir :

"Il n'existe que deux moyens d'acquisition : la recherche personnelle et l'enseignement d'autorité.

Or, quoi qu'on dise, l'instruction primaire ne peut s'acquérir que par l'enseignement d'autorité.

Je sais qu'on se vante du contraire. L'autorité, c'était bon pour l'Ancien Régime. Aujourd'hui, la liberté pénètre partout, et l'instruction primaire elle-même doit être une initiation au libre examen.

Libre examen. L'instruction primaire est achevée entre douze et quatorze ans. Et voyez-vous, à cet âge, le fils d'un ouvrier -et quand ce serait le fils d'un prince ?- le voyez-vous discutant les bases de l'enseignement qu'il reçoit ? En histoire, voyez-vous cet érudit de l'alphabet remontant aux sources ? En morale, le voyez-vous contrôlant les principes, choisissant entre l'impératif catégorique et l'intérêt bien-entendu ? Et dans cette introduction à la connaissance générale de la nature, qui doit, paraît-il, remplacer désormais la métaphysique et la religion, voyez-vous ce philosophe d'école primaire soumettant à une critique

¹ Du latin *e-vocare*, appeler, attirer.

² (En procréant par vous-mêmes) « *vous serez comme Elohim* », avait déclaré le Tentateur à Eve. N'est-ce pas comme le prototype de ces pseudo-vérités, devenues fausses à force d'être partielles. La désinformation remonte bien avant Lénine ou même Sun-Tseu !

personnelle et comparative les différents systèmes cosmogoniques, la création par exemple, et l'évolution ? Allons donc !

Vous voyez bien qu'il n a pas d'examen possible. Et où serait la liberté ? Est-ce que l'écolier choisit ses maîtres ? Vous ne voudriez même plus que son père pût les choisir ! Est-ce que l'écolier choisit ses livres ? Mais ouvrez le Journal Officiel d'avant-hier. Vous y trouverez une liste de 24 ouvrages sur la morale et l'instruction civique. Tout autre livre sur ces matières est interdit. Et cette liste imposée contient tous les ouvrages condamnés par l'Eglise.

Ainsi, le libre examen à l'école est une chimère. Il reste l'enseignement d'autorité. Or, on ne veut plus de l'autorité de l'Eglise. Il faut donc la remplacer. Par quoi ? Par l'autorité de la science.

Mais la vraie science n'est pas contraire à la vérité chrétienne. Que fait-on alors ? On falsifie la science C'est un travail d'abord spéculatif et qui s'accomplit en haut lieu, dans ce monde réservé où ne pénètrent pas les profanes. Ce travail consiste à faire entrer l'irréligion dans la composition de la science. Parmi les opérateurs, plusieurs sont réellement des hommes de science ; ils le sont, mais pas en cela. ils sont savants quand ils interrogent patiemment la nature ; ils sont infidèles à leur vocation quand ils veulent lui dicter sa réponse, ou mêler à sa réponse un élément qu'elle ne contient pas et qui puisse servir contre Dieu.

L'esprit sectaire remplace ainsi chez des savants l'esprit scientifique et crée entre les membres de la Ligue ce qu'on pourrait appeler la franc-maçonnerie de la science. Quoi d'étonnant dès lors qu'on ait réussi à faire de la science une arme contre le christianisme?³”

Puis Mgr d'Hulst donnait deux exemples distillant l'esprit sectaire dans l'enseignement : l'histoire de l'Eglise et la théorie de l'évolution.

³ Mgr d'Hulst. *L'empoisonnement de la science* (F Levé, Paris, 1883).

Le procédé de perversion de la science historique est enfantin :
« Le crime ne chôme jamais dans l'humanité : on prendra tous les crimes commis dans les sociétés chrétiennes, et on en fera peser l'imputation sur l'Eglise, accusée de les avoir inspirés, elle qu'on déteste surtout pour sa fidélité à les flétrir ! »

Le procédé de perversion des sciences naturelles est un sophisme analogue. *“Nous pensons, nous, que le hasard n'est pas objet de science, que l'objet nécessaire de la science, c'est l'ordre des phénomènes, et que l'ordre suppose un ordonnateur. La génération nouvelle devra penser autrement. On lui apprendra que les jeux brutaux d'un mécanisme inconscient poussent le monde à l'aveugle vers une beauté idéale qui ne réside nulle part, bien qu'elle semble gouverner tout. Si, parmi les découvertes d'un vrai savant, on a la bonne fortune de mettre la main sur un résultat qui semble favoriser cet incroyable système, vite on en tirera une hypothèse qu'on aura bientôt fait d'ériger en dogme. Ainsi les recherches de Darwin sur la sélection donnent lieu à l'hypothèse du transformisme ; le transformisme appuie la théorie de l'évolution ; l'évolution fournit un mot qui peut servir à tenir lieu du mot de création ; si l'on ne parle plus de création, c'est qu'il n'y a plus de créateur. (...)Et l'inutilité de Dieu sera présentée aux masses comme une conséquence scientifiquement acquise des nouvelles théories organogéniques”.*

Un siècle a passé, et le préjugé naturaliste que dénonçait Mgr d'Hulst s'est fait dogme au point d'être identifié à la science. La commission qui avait préparé les directives pédagogiques pour l'Etat du Kansas, en décembre 1998, définissait la science comme *“l'activité humaine consistant à rechercher des explications naturelles pour ce que nous observons autour de nous dans le monde.”* Ainsi toute explication surnaturelle, même logique, excluait-elle son auteur du domaine de la science.

La “bataille du Kansas”, menée de mars à août 1999, marque le premier grand recul du naturalisme depuis un siècle ; c'est pourquoi il importe de revenir sur cet événement avec quelques

détails⁴.

Fin décembre 1998 donc, dans un village de la Prairie américaine, une mère de famille du Kansas, Celtie Johnson, tomba sur une annonce légale en petits caractères dans le journal local. On y faisait savoir qu'une consultation publique aurait lieu sur les nouvelles directives pédagogiques, notamment en matière de science. Quelques jours plus tard, elle apprit par téléphone que les programmes scientifiques seraient beaucoup plus dogmatiques - en matière d'évolution des espèces - que les précédents. Si donc les opposants voulaient se manifester, c'était le moment ou jamais.

Celtie se procura un exemplaire du projet de directives et se mit à appeler tous ceux qu'elle pensait favorables. Dès le départ, la lutte s'avéra difficile. Pour ceux qui voulaient l'obtenir avant les séances de consultation publique, le texte préparatoire était indisponible. Le Département de l'Education possédait un site internet, et le document y figurait bien. Mais il était impossible d'y accéder. Un des participants dut se rendre en voiture de Nichita à Kansas City pour obtenir un exemplaire⁵. Plus tard, quand on demanda aux fonctionnaires pourquoi l'accès par internet était refusé, ils évoquèrent l'action d'un "pirate" (informatique). Etrange pirate qui laissa le libre accès à toutes les autres pages du site !...

D'ailleurs, deux mois plus tard, les mises à jour du document furent derechef inaccessibles, sauf pour ceux qui allèrent les retirer sur place. Il fut évident, dès la première lecture, que les directives ne se contentaient pas d'enseigner la théorie de l'évolution, mais qu'elles l'imposaient comme un dogme incontestable.

Entre janvier et février, eurent lieu les consultations publiques annoncées. Les citoyens s'inscrivaient avant la séance et il leur était alloué entre 2 et 5 minutes, selon l'affluence.

⁴ On en trouvait un premier écho dans *Le Cep* n° 10 avec l'article de John D. Morris : « *Que s'est-il passé au Kansas ?* »

⁵ Le Kansas mesure 700 km d'est en ouest, et Kansas City est situé à la frontière même avec le Missouri.

Les officiels écoutaient paisiblement les intervenants durant l'heure prévue, puis la séance était close.

Il s'agissait d'une pure formalité, imposée par les règles de la démocratie américaine.

Le Kansas mesure 700 km d'est en ouest, et Kansas City est situé à la frontière même avec le Missouri.

Le 9 février, à Topeka, les 15 participants comprirent qu'ils étaient venus pour rien et quelques uns décidèrent de déjeuner ensemble afin de réfléchir aux moyens de s'opposer vraiment au projet de directives. Il était clair que la Commission préparatoire n'accepterait que des amendements mineurs du document. Il fut décidé de rédiger un texte alternatif et de chercher si un membre du Conseil pédagogique du Kansas accepterait de le présenter. Il s'en trouva un : le Dr Steve Abrams, représentant élu par Arkansas City.

Ainsi, à partir du 27 mars, un petit groupe se réunit-il chaque samedi pour rédiger un contre-projet. Celui-ci fut approuvé par le Dr Abrams et soumis au Conseil de l'Education du Kansas, lors de sa réunion du mois de mai. Deux documents entraient donc en lice:

le projet présenté par le Comité officiel (composé principalement d'universitaires) et le contre-projet du "comité des citoyens". Ce fut un choc ! Les membres du Comité préparatoire plaidaient qu'ils avaient tenu compte des attentes des citoyens du Kansas, mais il était clair que leur document final n'était qu'à peine remanié. Finalement, après quelques péripéties, un sous-comité fut chargé d'élaborer un texte de compromis et celui-ci fut voté par 6 voix contre 4 le 11 août 1999.

Trois courants s'étaient unis pour obtenir ce résultat : les créationnistes (qui font référence explicite à la Bible), les partisans d'une finalité intelligente (*intelligent-design community*) puis, à partir d'avril, la Conférence catholique du Kansas. Sa sous-directrice Mary Kay Culp décrivit sa réaction en ces termes : *"Nous fûmes choqués de voir l'évolution présentée à chaque page comme un des 5 concepts unificateurs de toutes les sciences. D'un côté on encourageait la 'pensée critique'" et l'ouverture*

d'esprit dans les sciences de l'autre l'évolutionnisme était exclu de toute critique. L'évolution devait être enseignée comme un fait et incorporée à ce titre dans les tests de contrôle des connaissances pour les diplômés d'Etat. »

Maintenant, qu'est-il sorti de ce compromis et pourquoi tant d'émotion dans le monde entier?

On trouvera ci-après, en vis-à-vis, quelques passages significatifs du projet de directives, avec le passage correspondant du texte final approuvé.⁶

Projet

Texte final

Sur la nature de la science:

<i>Activité humaine consistant à rechercher des explications naturelles à ce que nous observons dans le monde autour de nous</i>	<i>Activité humaine consistant à rechercher des explications logiques à ce que nous observons dans le monde autour de nous</i>
---	---

Sur la science comme une enquête (*inquiry*) :

<i>Néant</i>	<i>Les étudiants apprendront à discerner les présupposés qui sous-tendent les hypothèses, théories et lois qui leur sont enseignées.</i>
--------------	--

Sur les sciences de la vie (Classe de huitième)

<i>L'évolution biologique, changement graduel de caractéristiques des organismes sur de nombreuses</i>	<i>Avec le temps, la variance génétique entraînée par la sélection naturelle a provoqué des variations dans les</i>
--	---

⁶ Pour un exposé plus complet se reporter au livre de Paul Ackermann et Bob Williams : 'Kansas Tornado, 1999 Science curriculum Standards Battie' (Institute for Creation Research, 1999, P.O. Box 2667, El Cajon, CA 92021, USA)

<i>génération, a provoqué des variations dans les populations</i>	<i>populations. Ce phénomène est appelé micro-évolution. La sélection naturelle peut maintenir ou réduire la variance génétique, mais elle n'ajoute aucune information nouvelle au code génétique.</i>
---	---

Sur les Sciences de la terre (Classe de douzième) :

<i>(On étudiera) les séquences de roches, les fossiles et la désintégration radioactive, et leur utilisation pour estimer l'âge de formation d'une roche.</i>	<i>Les différentes méthodes pour évaluer les fossiles, la désintégration radioactive et la formation des séquences de roches, et leur utilisation pour estimer l'âge de formation d'une roche. Exemple : étudier comment les roches et les fossiles sont datés. Identifier les hypothèses admises dans les méthodes de radio-datation. Comparer et jauger les résultats obtenus sur des âges tels que celui du Mont St Helens et celui de la météorite Allende.</i>
<i>La formation des minéraux et des roches par le cycle des roches.</i>	<i>La formation des roches et des minéraux ignés, sédimentaires et métamorphiques. Exemple : examiner les récentes expériences de sédimentologie. Les étudiants peuvent concevoir et réaliser des expériences qui montrent comment se forment les couches.</i>

Sur la science dans une perspective personnelle et environnementale :

<i>La sexualité est au fondement d'un sain développement humain.</i>	<i>La sexualité est une composante importante de la manière d'être un homme : elle requiert une ferme réflexion personnelle à la lumière de ses effets qui engagent les étudiants pour toute leur vie.</i>
--	--

On le voit sur ces quelques exemples, les “citoyens concernés” du Kansas ont su dénoncer et contrer l’idéologie matérialiste et évolutionniste qui imprégnait les précédentes directives pédagogiques. Présenter l’évolution comme une théorie et non plus comme un fait, bien distinguer la “micro-évolution” (constatée mais ne faisant pas apparaître d’organes nouveaux) de la fameuse macro-évolution (de l’amibe à l’homme !), apprendre que les méthodes de datation reposent sur des hypothèses, admettre que la science n’exclut pas d’emblée le surnaturel sur son propre terrain, toutes ces directives restaurent un espace de liberté pour l’intelligence chrétienne dans l’exercice même de la science. Les opposants se sont bien gardés d’affirmer leurs convictions religieuses : leur démarche aurait été refusée comme contraire à la neutralité de l’Etat. Ils se sont contentés de débusquer la religion évolutionniste là où elle se parait des attributs de la certitude scientifique.

Cette clarification profitera donc aux chercheurs et à la vraie science. Mais il nous faut aussi saluer l’exploit d’un petit noyau de chrétiens motivés. Ne nous méprenons pas : obliger les auteurs des manuels à employer le mot exact “micro-évolution” là où ils voulaient glisser leur évolution généralisée, est une victoire aussi grande que d’obliger Voltaire à réintroduire le mot “religion” là où il insinuait “superstition”.

Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais la bataille du Kansas, où David (quelques simples citoyens et éducateurs) a fait reculer Goliath (l’“establishment” universitaire, appuyé par le gouverneur de l’Etat, nombre de parlementaires et la toute-puissante Association Américaine pour l’Avancement de la Science) est un signe d’espoir et, qui sait ?, le présage d’une autre ère.

A quoi bon en effet saluer la chute du Mur de Berlin, sans débusquer les idéologies à l’œuvre parmi nous?

SCIENCE ET TECHNIQUE

*« Les rationalistes fuient le mystère
pour se précipiter dans l'incohérence »*

(Bossuet)

Conseils aux mélomanes débutants

P. André Boulet sm

Résumé : La musique est peut-être l'art le plus sublime, puisqu'il subsiste dans l'au-delà. Mais nous pouvons en goûter les fruits dès cette vie, pour peu que nous sachions les cueillir. Le P. Boulet nous propose quelques règles simples pour accéder peu à peu aux joies de la musique et pour nous disposer à en tirer le profit qu'elles nous destinent.

Quand je dis débutants, je ne pense pas seulement à ceux qui ignorent tout de la musique, mais aussi à ceux qui, ayant déjà pris du plaisir à l'audition de telle symphonie de Beethoven ou de telle ouverture de Rossini, ont le sentiment qu'il reste tout un monde captivant à explorer, pour lequel ils sont sans guide. Je pense aussi à ceux qui ont essayé bien des fois de se mettre à la "grande musique", et n'y ont trouvé qu'ennui ou en tout cas fort peu d'intérêt. Le paradis des sons leur est-il interdit à jamais?

Voici donc, à l'intention des uns et des autres, quelques conseils et remarques pratiques.

1. Il ne vous est pas indispensable d'avoir de nombreuses connaissances techniques pour goûter la musique.

Vous ignorez tout des lois de l'harmonie, de la composition, du rythme, et jusqu'au B.A. BA du solfège ; vous êtes incapable de déchiffrer trois notes, à plus forte raison de suivre une partition pendant un concert; vous ne connaissez rien de la vie des grands compositeurs.

Rassurez-vous, cela ne peut vous empêcher de goûter les joies de la musique ; l'homme de la rue peut aimer un beau morceau d'éloquence sans rien savoir des règles de la rhétorique.

Mais il faut reconnaître tout de même que là où il y a connaissance plus approfondie de la technique ou de l'histoire de la musique, il y a aussi jouissance plus grande. Le plaisir d'un professeur de Littérature écoutant la conférence d'un grand homme de lettres est en général supérieur en intensité et en qualité à celui d'un simple candidat au baccalauréat ou au brevet des collèges.

C'est ce minimum de connaissances que veut vous apporter cette brève introduction.

2. Il n'y a rien à "comprendre" à la musique

Etes-vous de ceux qui veulent à tout prix qu'on leur "explique" ce que veut dire tel passage d'une œuvre musicale, ce que signifie telle mélodie, tel crescendo ou pianissimo de l'orchestre ?... Alors, attention, vous risquez de piétiner. Il ne s'agit pas de transposer une succession de signes sonores en leur signifié ou équivalent intellectuel. On n'explique pas pourquoi un parfum est agréable à respirer on s'en laisse pénétrer ; c'est tout.

Laissez la musique venir en vous sans vous contracter ni faire travailler votre esprit les diverses fibres de votre être qu'elle doit atteindre finiront bien par entrer en résonance, si vous ne vous laissez pas décourager par l'ennui qu'on éprouve quelquefois à la première audition d'une œuvre.

Tout au plus, de brèves indications sur le climat général d'une pièce musicale, les circonstances de sa composition... pourront disposer votre sensibilité et toutes vos autres facultés à une meilleure réceptivité. On oriente le cadre d'une antenne pour mieux capter les ondes ; mais inutile d'orienter le cadre si l'on n'a pas d'abord mis le poste en état de recevoir les ondes en le branchant sur le courant.

Alors comment se mettre en état de réceptivité ? Le moyen est simple écouter en silence, sans rien faire d'autre. Si, pour ne pas perdre de temps, vous voulez lire ou faire votre correspondance pendant que passe le disque ou la cassette, vous n'êtes pas réceptif.

Il faut mériter la joie de la musique par un minimum d'ascèse ; l'ascèse, ici, c'est d'écouter calme et silencieux ; du moins pour des œuvres d'une certaine intensité qu'on entend pour la première fois.

Le jazz ou d'autres compositions qui se caractérisent par la prédominance du rythme et des instruments à percussion, souffrent moins d'être écoutés distraitement.

3. Réécoutez sans vous lasser

La première audition d'une œuvre de valeur vous laissera assez souvent sur une impression d'ennui ou d'indifférence. Vous avez entendu une succession de bruits plus ou moins discordants impossible de vous orienter, de distinguer une seule mélodie dans l'entrecroisement des diverses parties jouées par chaque instrument... Il vous semble que vous avez perdu votre temps. Réécoutez l'œuvre le lendemain, où dès que vous le pourrez, jusqu'au bout, sans rien faire d'autre qui vous accapare ; vous serez surpris d'y prendre déjà un certain plaisir : vous reconnaissez telle petite phrase ; elle se met à chanter timidement en vous le reste de la journée. A la troisième ou quatrième audition, vous attendez avec impatience tel passage qui vous a plu, vous suivez telle partie qui ne vous avait pas frappé jusqu'alors des impressions inexprimables surgissent en vous. Il n'y a plus simple succession de signes sonores ; ce qui chantait mystérieusement dans l'intime du compositeur chante maintenant en vous ; l'âme de l'artiste, le mystère qu'il porte en lui, se livrent à vous à travers ces signes, comme l'âme du poète à travers les mots et les vers du poème.

Si l'œuvre est d'une grande profondeur, vous pourrez l'écouter dix fois, ce sera chaque fois une découverte et une jouissance nouvelles.

4. Une porte d'entrée pour chacun

Il y a pour chacun une porte d'entrée dans l'univers de la musique autrement dit, il y a pour chacun une œuvre (ou plusieurs) de tel compositeur qui lui plaira presque du premier coup et le disposera, de proche en proche, à explorer tout le répertoire classique.

Souhaitez trouver cette œuvre assez vite ! C'est en général l'une de ces pièces que l'on voit fréquemment inscrites aux programmes des grandes salles de concert ou de la radio.

Vouloir entrer dans la musique avec un concerto de Bela Bartok, c'est risquer une déconvenue. Par contre, les 5ème, 6ème ou 7ème Symphonies de Beethoven, la "Petite musique de nuit" de Mozart... sont si limpides dans leurs lignes mélodiques, si universelles dans les sentiments qui les animent, que rares sont les auditeurs qui ne finissent par aimer l'une ou l'autre de ces œuvres

5. Elargissez votre répertoire

Il faut absolument vous résoudre au bout d'un certain temps à sortir des œuvres rabâchées, si excellentes soient-elles symphonies de Beethoven ou de Mozart, airs célèbres d'opéra... pour vous mettre à l'audition d'œuvres moins popularisées mais d'un réel mérite, sinon plus profondes : tel choral de Jean-Sébastien Bach ou tel quintette de Mozart, cette sonate de Ravel ou cette symphonie de Mahler, ce ballet de Stravinski ou ce concerto de Rodrigo, lorsqu'ils se sont laissés un peu découvrir, procurent une émotion esthétique d'une intensité et d'une qualité bien supérieures à celles que vous donnent des valse de Johann Strauss ou le "grand air" de la Tosca... qui sont pourtant des chefs d'œuvre.

6. Les joies du mélomane

Analyser les satisfactions que procure la musique en général n'est pas une tâche aisée ; la joie du mélomane est faite de tant d'éléments divers:

- simple plaisir, presque physique, de l'oreille vibrant à tel timbre instrumental (la voix tragique d'un cor, le sanglot d'un violon alto, le chant limpide d'une flûte...), à tel accord parfait des

grandes orgues, ou se complaisant en la plénitude d'un tutti de l'orchestre;

- euphorie ou exaltation du corps et de tout l'être, découvrant dans tels rythmes de la musique un mystérieux accord avec leurs propres rythmes secrets, ceux de leur vie et de leur existence même;

- jouissance de l'intelligence qui découvre les harmonies et l'ingéniosité d'une belle architecture sonore;

- communion à la vie intérieure du compositeur à des dimensions de son âme que le langage musical est seul à pouvoir révéler, à ses émotions religieuses tout particulièrement;

- communion aux sentiments d'adoration, de louange, d'action de grâce, de pénitence, de confiance, de regret, d'exultation, aux implorations du Peuple de Dieu en marche vers la Patrie céleste (chant grégorien).

Mais la musique a encore bien d'autres pouvoirs :

- c'est à l'âme d'une époque, d'une génération, d'une nation que nous font participer ses meilleures œuvres (par exemple, telle symphonie de Gustave Mahler, telle élégie de Grieg...)

- par elle, il nous semblera percevoir les réalités impalpables du cosmos, auxquelles elle nous conduit par des cheminements qui ne sont pas ceux de l'esprit raisonnant. Les frissonnements du corps trahiront alors un frémissement de l'être qui se sent reporté à ses origines les plus hautes et les plus secrètes, mis en contact, par delà les déroulements du temps, avec l'Absolu d'où il vient et vers lequel il tend ;

- la musique saura encore, comme une magicienne, faire surgir des images, des scènes pittoresques ; elle évoquera, à la manière de la célèbre madeleine de Marcel Proust, des tranches entières de notre vie, depuis longtemps oubliées, celles que nous vivions lors d'une audition antérieure de l'œuvre c'est tout un "contexte" psychologique que nous retrouverons alors, avec mélancolie, attendrissement ou ferveur ;

- telle pièce, enfin, exercera un effet sédatif sur les nerfs ou les douleurs morales, tandis que telle autre portera la volonté à l'action, l'esprit à l'étude, ou à la création littéraire ou artistique, l'âme au dialogue avec Dieu.

A la vérité, la musique est un don de Dieu, une préfiguration de ces concerts célestes dont les anges de Bethléem, adorant le Fils de Dieu fait homme, ont donné aux hommes l'avant-goût.

Dents de sagesse: Encore un coup dur pour les évolutionnistes

Dr Jean-Maurice Clercq

Résumé : Depuis plusieurs décennies, les évolutionnistes pensent détenir la preuve de l'évolution de l'espèce humaine, avec l'évolution régressive de la taille des dents et des mâchoires : la dent de sagesse devient alors « une dent de trop ». Voyons donc si leur cheval de bataille n'est pas un cheval de Troie.

Il y a des nouvelles qui passent inaperçues et qui auront cependant des répercussions, tôt ou tard, parce qu'elles sont porteuses de vérités que l'on ne pourra pas toujours occulter. Tel est le cas de la position que le NICE (National Institute for Clinical Excellence) vient de prendre sur les dents de sagesse : que les dentistes cessent de les arracher.

1- La dent de sagesse, symbole de l'évolution de l'espèce humaine

La mauvaise réputation de la dent de sagesse n'est plus à faire. Les dentistes connaissent bien ses "excentricités" : variabilité de taille, de forme des racines, de position sur l'arcade dentaire, de ses "absences" répétées dans la mâchoire, soit parce qu'elle n'a pas pu faire son éruption faute de place, soit parce que tout simplement elle n'existe plus !

Les patients la connaissent bien lorsqu'elle cherche à sortir, provoquant très souvent des inflammations douloureuses et des infections qui nécessitent son extraction.

Les évolutionnistes la connaissent bien, eux aussi, puisque la variabilité de ses caractères (taille, forme, manque de place) préfigurent à leurs yeux sa future disparition et leur donne, en quelque sorte, la preuve recherchée de l'évolution des espèces.

Ce ne sont pas les dentistes qui affirmeront le contraire, puisqu'on leur a enseigné tout cela à l'université, dans l'optique

évolutionniste, par des cours d'anatomie comparée montrant l'évolution des mâchoires chez les mammifères.

Les paléontologistes et les préhistoriens évolutionnistes ne diront pas le contraire non plus puisque les dentistes affirment cette évolution... En fait tout ce monde se ‘tient par la barbichette’.

Les conséquences :

Il y en a sur le plan thérapeutique, en particulier dans le domaine de la correction des malpositions dentaires : les corrections orthodontiques. En fait cela concerne surtout les enfants des pays développés. Les corrections orthodontiques, en dehors parfois des problèmes dus à la succion d'un doigt, concernent ce qui s'appelle en jargon dentaire “une dysharmonie”, c'est-à-dire une mâchoire trop petite pour la taille des dents. Son traitement s'effectue par l'extraction des 4 premières prémolaires qui laissent alors un espace suffisant pour remettre en place les autres dents.

Une fois le traitement terminé après plusieurs années de correction, le spécialiste impose l'extraction des quatre dents de sagesse qui *“de toute façon sont inutiles et n'auront pas la place”* : en poussant elles vont déclencher une récurrence des corrections en bousculant toutes les autres dents (les récurrences touchent plus de 30 % des traitements).

Ainsi, chez les enfants traités, la formule dentaire passe presque systématiquement de 32 à 24 dents, selon la place actuellement disponible sur l'arcade des enfants “modernes”.

Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes de l'évolution.

2- La dent de sagesse, signe de contradiction pour les évolutionnistes.

Cette présentation sommaire des traitements

orthodontiques, pour simplifiée qu'elle soit, n'est pas pour autant caricaturale². Elle est le lot habituel de presque tous les enfants ayant reçu un traitement orthodontique.

Les méthodes d'analyses ne sont pas récentes, même si les moyens et techniques utilisées sont des plus sophistiqués elles remontent pour la plupart aux années 1930 et 1950... c'est-à-dire à la fin de la période où les évolutionnistes espéraient encore trouver les derniers intermédiaires entre l'homme et le singe.

Même résignés devant les inévitables extractions de certaines dents permanentes, parce que le praticien les impose, beaucoup de parents interrogent le dentiste sur le bien fondé de cette décision. Le bon sens n'est pas mort.

Les réponses existent.

Reprenons tous les arguments des évolutionnistes.

• *Diminution de la taille des dents humaines.*

Cette affirmation commence à être reprise dans des ouvrages traitant de la préhistoire des dents au cours de "l'évolution de l'humanité", depuis le Néandertalien. Elle n'est pourtant basée que sur une seule communication réalisée en Belgique, en 1987, sous la direction du Laboratoire d'Anthropologie et de Génétique humaine de l'Université Libre de Bruxelles³. Elle n'a pas été confirmée par une étude sur le terrain effectuée par des dentistes.

Dans le n°5 du *Cep*, nous avons donné notre analyse sur la valeur de ce travail. Comme "professionnel" nous avons montré pourquoi cette affirmation était erronée et ne pouvait en aucun cas servir de base de travail⁴.

Nous en avons en fait constaté une certaine stabilité dimensionnelle des dents, du Néandertalien à l'homme moderne alors que la taille pour une même dent varie de 20 à 43 % selon la dent et au sein d'une même famille de 13 à 27 % !

- *Inexistence fréquente des dents de sagesse et des autres dents de “fin de série*

Bien qu’aucune statistique ne semble avoir été publiée sur le point mineur des agénésies (absences du germe dentaire dans la mâchoire), leur peu de fréquence et leur caractère “génétique” font que la profession dentaire n’en tire aucune conclusion générale (on trouve d’ailleurs, mais plus rarement, des dents surnuméraires).

Pourtant les évolutionnistes pensent détenir par ce fait la preuve d’une future, et peut-être proche, réduction de la formule dentaire...

- *Diminution de la taille des mâchoires humaines.*

Cet argument repose sur l’augmentation constante du nombre des enfants qui ont recours aux traitements orthodontiques pour remettre en place leurs dents depuis plusieurs décennies, selon les statistiques des caisses d’assurances maladies. Il doit être nuancé par les remarques suivantes :

- Cette augmentation provient essentiellement d’une demande plus importante induite par l’augmentation du niveau de vie et un souci esthétique plus marqué.
- Il existe cependant une augmentation constante des enfants porteurs de malpositions dentaires, augmentation qui reste difficile à chiffrer du fait de l’absence de statistiques remontant à plusieurs dizaines d’années. La confirme notre pratique quotidienne dans un cabinet dentaire ayant des dossiers depuis 70 ans.

Cette augmentation du nombre des traitements ne signifie nullement une diminution de la taille des mâchoires au sens “évolutionniste”.

En effet, des spécialistes en traitements orthopédiques dentaires⁵ se sont rendu compte que cette tendance résultait du développement insuffisant des muscles, en particulier ceux de la mastication et de la déglutition, en raison du mode de vie en vigueur dans les sociétés et les classes aisées. A plusieurs reprises

nous avons traité ce sujet dans le *Cep* et naguère dans *Science et Foi*. Je résumerai en disant qu'à partir de cette observation, des traitements d'orthopédie dentofaciale simples et efficaces⁶ ont été mis au point et sont pratiqués avec succès dans la plupart des cas. Ils n'amènent pas de récurrences ultérieures et permettent aux dents de sagesse d'évoluer normalement. Ce fait est désormais bien documenté.

• *Extraction presque systématique des dents de sagesse*

La raison essentielle avancée est le manque de place dans la mâchoire pour ces dents. En résultent deux grandes conséquences:

- 1- Les récurrences des traitements orthodontiques, parce que les dents de sagesse poussent les autres dents pour se faire de la place, ce qui défait en partie les corrections effectuées.
- 2- Ces dents ont beaucoup de mal à sortir en entier, ce qui entraîne douleurs et infections.

Aux USA, en 1983, une étude portant sur 5000 enfants a été effectuée sur les récurrences aux traitements orthodontiques

Il y avait deux groupes : le premier ayant eu un traitement orthodontique, le deuxième n'en ayant pas eu.

Chaque groupe comprenait deux sous-groupes à peu près égaux : l'un avait subi l'extraction des dents de sagesse (pendant ou après le traitement), l'autre les avait conservées. La surprise fut que le pourcentage des malpositions dentaires tardives (attribuées à la poussée des dents de sagesse, qui s'effectue à partir de 18 ans) était quasiment le même dans chaque groupe (28 à 32 %). Cela démontrait que les récurrences et les malpositions tardives résultaient d'un autre phénomène, sans lien avec les dents de sagesse⁷. Ce phénomène est maintenant bien connu des orthopédistes : il est dû au fait que notre mode d'alimentation use très inégalement les dents. Quant au manque de place, nous avons écrit précédemment qu'il résultait d'un développement insuffisant des mâchoires, provoqué par un manque de mastication.

3 - Le mauvais coup touchant les dents de sagesse

Malgré la mauvaise réputation des dents de sagesse et le fait que cette étude américaine ne soit pratiquement pas connue en Europe, les dentistes, par la force des choses, sont bien obligés de constater l'indépendance des malpositions dentaires tardives par rapport à l'évolution des dents de sagesse, même si le consensus n'est pas encore réalisé au niveau des spécialistes et universitaires... Il y a des modes de pensée qui ne changent pas facilement.

La sécurité sociale qui impose maintenant aux médecins des RMO (Références Médicales Obligatoires) n'a pas encore commencé à imposer aux dentistes les RDO (Références Dentaires Obligatoires) dont les textes sont prêts depuis plusieurs années.

Sans discuter ici le bien-fondé de ces mesures dentaires, il est quand même intéressant de constater que pour les futures RDO, l'extraction presque systématique des dents de sagesse après traitement orthodontique n'est plus une indication, ni thérapeutique, ni technique. Mais comme les RDO ne sont pas encore appliquées, les orthodontistes ne changent pas encore de comportement, tant il est difficile de modifier une attitude thérapeutique reçue dès l'enseignement universitaire et fondée sur une habitude et un réflexe plus que sur une démarche réfléchie... c'est le prix du confort intellectuel du praticien.

Pourtant un coup de tonnerre survient de Grande-Bretagne, et cela pour des motifs économiques!

L'agence de presse APM-Reuters, du 29 mars 2000, livre le communiqué suivant :

“Le National Institute for Clinical Excellence (NJCE) a fait savoir.., aux dentistes britanniques qu'ils doivent cesser d'arracher les dents de sagesse quand elles sont saines.

L'opération est très fréquemment pratiquée mais, après avoir passé en revue les données le nouvel organisme gouvernemental chargé de contrôler le caractère approprié et le rapport coût — efficacité des soins, a déclaré qu'il n'existait pas d'étude sérieuse suggérant le bénéfice de ces pratiques pour les patients. Le NICE a ajouté que les patients sont à cette occasion exposés aux risques de toute chirurgie, parmi lesquels des dommages neurologiques, des dégâts sur les autres dents, l'infection, les saignements et parfois même le décès

Le NJCE demande que seules les dents de sagesse malades soient supprimées. Et pour mettre les points sur les i aux dentistes, il détaille les indications : c'est le cas, quand la dent est détruite, en cas d'abcès, de kyste et de tumeur, de maladie de la gencive contiguë ou quand la dent constitue un obstacle pour une autre opération chirurgicale.

Les économies résultant de ces nouvelles consignes sont estimées au minimum à 5 millions de Livres (8 millions d'euros) par an."

On ne peut être plus explicite!

Pour les dentistes du NICE, la dent de sagesse est considérée comme une dent normale, et ses indications d'extraction sont celles des autres dents. Ainsi, dans la patrie de Darwin, pour une question financière, la dent de sagesse perd-elle son aura de dent maléfique liée à l'hypothétique évolution des dents et des mâchoires de l'homo sapiens.

Conclusion :

Après la Grande-Bretagne, la France, les autres pays d'Europe et les USA, s'appêtent à reconnaître en la dent de sagesse une dent enfin comme les autres. Cette dent, qui a porté le poids du péché de l'évolution humaine, perd son statut privilégié de victime. Une conception erronée liée à la théorie de l'évolution aura été la cause des très nombreuses extractions inutiles sur les enfants elle a aussi retardé la reconnaissance des causes des malpositions dentaires et le développement des techniques orthopédiques appropriées. Nous le trouvons ici l'effet pervers des idées

évolutionnistes dans le domaine médical au sujet des organes réputés “désuets” (amygdales, appendice, etc.)

En fait, c’est une des “preuves” de l’évolution qui est en train de s’écrouler... et cela principalement pour des motifs budgétaires !

Une révision idéologique déchirante... mais elle se fera par la force des choses, car les faits sont têtus. Tant pis pour ceux qui confondent idéologie scientifique et science véritable.

Bibliographie

- *Le Cep* n°5 : “*Diminution de la taille des dents au cours de l’évolution de l’homo sapiens ?*” Octobre 1998.
- Références Dentaires Obligatoires (non encore officialisées).
- Agence de presse APM — Reuters: “*Royaume-Uni Le NICE a la dent dure avec les dentistes*”, 29 mars 2000
- Le Figaro : “*En favorisant le développement des mâchoires, remettre les dents en place dès l’âge de 4 ans*”, 19 février 1998.
- Libération : “*Forum Santé : la fin des appareils (orthodontiques) dentaires*”, 11 juin 1998.

HISTOIRE

*"Si l'homme est libre de choisir ses idées,
il n'est pas libre d'échapper aux conséquences des idées qu'il a choisies."
(Marcel François)*

Le "stupide Prêtre" Le serviteur de Dieu Alexandre

Résumé : Après avoir narré la survie miraculeuse du Père Arsénié dans un cachot gelé¹ (cf. *Le Cep* n° 12) l'auteur évoque ici la rencontre entre un communiste convaincu et « ce stupide prêtre ». Au détour d'un débat entre prisonniers intellectuels, le prêtre se révèle historien de l'art et renverse le préjugé, commun dans « l'intelligentsia » russe, que la science s'élève sur le cadavre de la foi. Tout à l'inverse, l'art et la culture russe du 10^{ème} au 15^{ème} siècles ont été semés et sarclés par un clergé missionnaire dont l'élite se formait à Byzance.

Père Arsénié a beaucoup d'enfants spirituels à l'extérieur et à l'intérieur du camp, et son âme souffre pour chacun d'eux. Quand il était dans des camps réguliers, il lui était possible de recevoir des lettres de leur part, mais comme il est maintenant dans un camp de la mort, cela n'est plus possible. Ses enfants spirituels pensent qu'il est mort. Ils s'informent de lui mais reçoivent toujours la même réponse "S'il a été expédié vers le camp spécial, il n'est enregistré nulle part."

La nuit tombe. Les colonnes de prisonniers pénètrent dans la zone du camp, les unes après les autres, et se déversent dans les différents baraquements. Dans celui de Père Arsénié, ils arrivent de mauvaise humeur et fatigués, mais, entrant dans la chaleur, ils sont réconfortés. Aujourd'hui, personne ne bat Père Arsénié et personne ne s'est emparé de sa nourriture.

¹ Ndlr. Un fait semblable survint il y a quelques années au dissident ukrainien Josep Térélya. Son geôlier l'avait laissé épuisé dans un cachot où il gelait à moins vingt degrés. Mais la Vierge lui apparut et il survécut au froid, à la grande surprise du geôlier.

(...) Un des hommes malades lui dit qu'il s'appelle Sazikov, Ivan Alexandrovitch. Père Arsénié prie calmement pendant qu'il l'aide. Sazikov le remarque et grommelle:

- *“Tu es en train de prier, eh !, prêtre ? Tu pries pour obtenir le pardon de tes péchés et c'est pourquoi tu nous aides. Tu as peur de Dieu ! Pourquoi en est-il ainsi ? L'as-tu jamais vu ? »*

Père Arsénié regarde Sazikov avec surprise:

- *“Comment ne L'aurais-je pas vu ? Il est ici parmi nous et nous unit, toi et moi ! »*

- *“Qu'es-tu en train de dire, pope ? Dieu est dans ce baraquement !...”* et il riait. Père Arsénié le regarde et dit calmement:

- *“Oui, je vois Sa Présence. Je vois aussi que ton âme est noire de péché, mais il y a de l'espace pour de la lumière. La lumière viendra sur toi, Sazikov, la lumière ainsi que ton saint. Saint Séraphin de Sarov ne t'abandonnera pas.”* Le visage de Sazikov se tord, il tremble et souffle avec haine:

- *“Je te tuerai, prêtre stupide, je te tuerai ! Je ne sais pas comment lu connais ces choses. Je hais la façon dont tu penses !”*

Père Arsénié se retourne et s'éloigne en répétant, “Aie pitié de moi pécheur !² Pendant qu'il accomplit son travail, il prie un acathiste³, sa règle de prière, les vêpres, les matines ainsi que toutes les autres prières qu'un prêtre récite habituellement.

Le second patient est un de ceux qui sont au camp pour la simple raison qu'il a été déplacé d'un poste influent afin qu'un autre puisse prendre sa place. Son histoire est celle de beaucoup d'autres. Il a participé à la Révolution d'Octobre en 1917 et connu Lénine. Il a commandé une brigade en 1920 et occupé une position importante dans la police secrète, en travaillant pour le

² Ndlr. La répétition constante de cette oraison jaculatoire constitue la méthode la plus commune d'union à Dieu dans la tradition grecque (« hésychasme »). On trouvera une illustration de cette « prière de Jésus » dans un délicieux petit ouvrage anonyme : « *Récits d'un pèlerin russe* » (éd. Seuil, collection « Livre de vie » n° 63, Trad. Jean Laloy).

³ Hymne.

NKVD. Maintenant il est envoyé à la mort dans un camp à régime spécial, un camp spécial de la mort.

Certains hommes sont tués pour les choses qu'ils ont dites, d'autres pour leur foi ; il y a aussi ceux qui ont cru à l'idéal communiste et se sont trouvés sur le chemin d'un ambitieux. Chacun d'eux devra tôt ou tard mourir dans ce camp.

Un de ceux qui ont été écartés du pouvoir se nomme Alexandre Pavlovitch Avsenkov. Dès que Père Arsénié entend ce nom, il s'en souvient. Avsenkov a paru souvent dans les journaux, et il est l'un de ceux qui ont signé la sentence de Père Arsénié. Père Arsénié avait été condamné à être fusillé pour "activités "contre- révolutionnaires". Plus tard, la condamnation a été commuée en quinze ans d'emprisonnement dans un camp. Père Arsénié se souvient très bien du nom d'Avsenkov.

Avsenkov est d'âge moyen. Il semble avoir quarante ou cinquante ans, mais la vie au camp a laissé une trace profonde sur lui. La faim, le travail épuisant, les coups et blessures, tout cela de pair avec la conscience qu'il y a seulement quelques mois, il en a expédié d'autres ici, croyant chaque fois qu'il débarrassait l'Etat des "ennemis du peuple". Son séjour au camp lui fait prendre conscience de l'énormité de son erreur.

Il comprend qu'il a envoyé des dizaines, des centaines de milliers d'innocents à la mort. Sa position élevée lui a fait perdre le contact avec la vérité. Il a cru les rapports d'interrogatoire et la flatterie de ses subordonnés ; en suivant les ordres gouvernementaux absurdes, il a perdu le contact avec les êtres humains en chair et en os, et avec la vie elle-même.

Il souffre constamment, mais ne peut rien changer à ce qu'il a fait. Son sentiment de vide spirituel et de déperdition le déchire. Il est calme, aimable, et partage tout ce qu'il possède ; il n'a peur ni de l'administration, ni des criminels. Il est effrayé quand il est de mauvaise humeur, mais il ne perd pas la tête ; il essaie de protéger l'innocent et pour cette raison il doit souvent passer du temps dans une cellule de réclusion.

Avsenkov est attaché à Père Arsénié ; il l'aime pour sa générosité de cœur et sa cordialité. Il lui dit souvent : - *"Tu as une âme. Père Arsénié.* (Au camp, dans le baraquement, la plupart des gens l'appellent Père Arsénié.)

« Tu as une âme, je vois cela mais je suis un vrai communiste, tandis que toi tu sers ton dieu, tu es un prêtre. Nous avons des points de vue différents. En théorie, je devrais me battre sur le plan idéologique avec toi » Père Arsénié sourit à peine et répond :

- « Eh ! cher ami. Pourquoi veux-tu te battre ? Tu t'es battu autant que tu l'as pu. Où ton idéologie t'a-t-elle conduit ? Elle t'a conduit dans ce camp qui est en train de t'avaloir. Pour ce qui me concerne, j'ai ma foi en Christ ; là est la liberté et je l'ai à l'intérieur de moi-même. Dieu est le même partout et aide chacun. J'ai confiance et je crois qu'il va t'aider également ! Nous nous connaissons depuis longtemps. Dieu nous a conduits à être ensemble il y a longtemps, et il a planifié notre rencontre dans ce camp. »

« Que dis-tu ? Comment aurais-je pu te connaître ? »

- « Oh, bien sûr, tu me connais, Alexandre Pavlovitch. En 1933, quand le communisme essayait d'éliminer la religion, des centaines et des milliers de croyants ont été exilés, des centaines d'églises ont été fermées, et à cette époque, pour la première fois, je fus envoyé au camp sur tes instructions. En 1939, je me trouvai à nouveau dans ta juridiction. J'avais écrit un article.

Dès qu'il a été publié, tu m'as arrêté à nouveau et tu m'as condamné à être fusillé. Mais, merci, tu as commué la sentence en un exil au camp. Depuis, j'ai toujours vécu dans divers camps et je me suis attendu à te voir. Finalement, nous nous rencontrons ! Ne crois pas que j'essaie de t'accuser. Tout cela est la volonté de Dieu, et ma propre vie n'est qu'une goutte dans l'océan. Bien sûr, tu ne peux pas te souvenir de moi. Parmi les dizaines de milliers que tu as vus, comment pourrais-tu te souvenir de moi ? Dieu seul connaît chacun et chaque chose ; le sort des hommes est entre Ses mains. »

La vie et le travail au camp sont affreux et inhumains. Chaque jour rapproche de la mort. Sachant cela beaucoup de prisonniers, ne désirant pas mourir spirituellement, s'efforcent de mener un combat intérieur pour leurs vies et leurs âmes. Ces prisonniers discutent à propos de la science, de la vie, de la religion.

Parfois, ils organisent une conférence sur l'art ou la

recherche scientifique ou discutent au sujet de livres lus avant leur arrestation, récitent des poésies, ou évoquent leurs vies.

Avec l'arrière-plan de cruauté, de vulgarité et de violence, avec la conscience de la suspension d'une mort inévitable, de la faim, de l'épuisement extrême et de la présence continue des criminels, c'est vraiment remarquable. Ces prisonniers essaient souvent de trouver chez autrui un soutien qui rende leur vie supportable.

Selon la nature de la dernière vague d'arrestations, des gens différents arrivent au camp - ingénieurs, soldats, membres du clergé, savants, artistes, fermiers, écrivains, agronomes, médecins - et alors des sous-groupes de prisonniers ayant les mêmes centres d'intérêts se forment tout naturellement. Chacun est opprimé et épuisé, mais personne ne désire oublier son passé, sa profession. Le débat entre les groupes est animé, les gens se passionnent, ils ne voient que leur "point de vue" sur une question, et ils argumentent comme si leur vie en dépendait.

Père Arsénié ne prend part à aucune de ces discussions. Il ne s'aligne sur aucun groupe, et il n'essaie pas non plus de défendre un point de vue. Si une discussion commence, Père Arsénié va tout simplement se reposer et prier sur sa couchette. Les intellectuels dans le baraquement baissent le nez vers Père Arsénié. *"Ce n'est qu'un prêtre stupide, sans instruction. Il a bon cœur, il est serviable, mais n'a aucune culture. C'est la raison pour laquelle il croit en Dieu : il n'a aucune autre raison de vivre."* Telle est l'opinion de la majorité des prisonniers.

Bien souvent, après que l'appel a été fait et les baraquements verrouillés pour la nuit, un groupe de dix ou douze écrivains, historiens d'art et artistes se réunissent. La discussion est toujours vive. Cette fois, ils traitent de l'art et de l'architecture de l'ancienne Russie. Un des prisonniers, un homme de grande taille qui, même au camp, a gardé son élégance et sa dignité, parle de ce sujet avec beaucoup d'assurance. Les gens autour de lui écoutent avec intérêt. Cet homme impressionnant et de grande taille est, de façon surprenante, très versé en la matière et fort sûr de lui ; il parle de façon convaincante. Alors qu'il discute, Père Arsénié vient à passer par là.

L'orateur, un professeur d'histoire de l'art, adresse la parole avec condescendance à Père Arsénié : *“Dites-nous, cher Père, vous êtes un homme du clergé, très pieux peut-être pourriez-vous nous raconter comment vous comprenez l'influence de l'Orthodoxie sur l'art et l'architecture de l'ancienne Russie ? Pensez-vous qu'existe une telle influence ?”* Il parle en souriant. Les gens autour de lui rient. Avsenkov, assis à proximité, sourit également.

Pareille question adressée à Père Arsénié semble absurde. Certains sont désolés pour lui, d'autres souhaitent s'amuser. Chacun comprend qu'un prêtre aussi simple que Père Arsénié ne peut pas répondre à une telle question philosophique. Etant donné qu'il ne connaît rien, la question a pour objectif de l'humilier. Père Arsénié ne faisait que passer. Mais il s'arrête, écoute la question, note les visages ricanants et répond : *“Je répondrai aussitôt que j'aurai terminé mon travail”*, et il continue à marcher.

“Il n'est pas fou, il a évité d'être coincé sur le champ”, murmure quelqu'un.

“Oui, le clergé russe n'a jamais été cultivé”, fait écho un autre. Dix minutes plus tard, Père Arsénié retourne vers le groupe en train de discuter, et interrompant l'orateur, il dit : *“J'ai terminé mon travail. Voulez-vous répéter votre question ?”*

Le professeur fixe Père Arsénié de la façon dont il regarde un étudiant stupide, et dit lentement *“La question, Père, est très simple, mais intéressante.”*

Comment, en tant que membre du clergé russe, comprenez-vous l'influence de l'Orthodoxie sur les beaux-arts et l'architecture de l'ancienne Russie ? Vous avez probablement entendu parler des trésors d'art à Souzdal, Rostov, Pereslavl ou au Monastère de Théraponte. Vous avez probablement vu des reproductions de l'icône de la Mère de Dieu de Vladimir et de la Trinité de Roublev. S'il vous plaît, expliquez-nous quelles sont les rapports que vous voyez ?”

La question est celle d'un professeur, chacun le comprend et pense qu'il n'aurait pas dû la poser à ce petit prêtre bon mais simple... Il est évident, pensent-ils, qu'il ne pourra pas répondre; vous pouviez le voir rien qu'en regardant son visage.

Père Arsénié se tient droit, son apparence change quelque peu; il regarde le professeur et dit : *“Il existe beaucoup de théories différentes concernant la relation entre les beaux-arts et l’Orthodoxie. Beaucoup de gens ont écrit à ce sujet, vous inclusivement, professeur. Vous avez beaucoup parlé et écrit à ce sujet. Toutefois, il me semble qu’un grand nombre de vos théories et affirmations sont sans fondement, incorrectes, et conçues seulement pour satisfaire vos lecteurs, ou vos censeurs. Ce que vous venez de dire, juste à l’instant, est beaucoup plus proche de la réalité que ce que vous écriviez dans vos livres.*

“Vous croyez que les beaux-arts russes sont issus d’une base séculière : vous niez presque complètement l’influence de l’Orthodoxie. Vous écrivez qu’il n’y a que des facteurs économiques et sociaux, vous niez la base spirituelle du peuple russe et l’influence bénéfique du christianisme, qui influencent l’art et l’architecture. Mon opinion est opposée à la vôtre. Je considère que l’Orthodoxie a exercé une influence décisive sur la culture russe du dixième au dix-huitième siècle. Au dixième siècle, le clergé russe découvrit et accepta la culture de Byzance et l’introduisit chez nous pour influencer toute la Russie. Elle a apporté au peuple russe des livres, des icônes, des modèles d’églises grecques, l’hagiographie. Cette influence a bâti la culture russe.

“Vous mentionnez l’icône de la Mère de Dieu de Vladimir. Cette icône, comme beaucoup d’autres, ne vint-elle pas à nous de la Byzance orthodoxe ? Et les icônes ne sont-elles pas la fondation sur laquelle ont fleuri plus tard l’iconographie et l’art russe ?

“Chaque icône russe est apparentée de façon inextricable avec l’âme de l’iconographe chrétien, du croyant qui voit l’icône comme une représentation spirituelle et symbolique du Christ, de sa Mère, de ses Saints. Le peuple russe n’approche pas les icônes comme des idoles, mais comme des images spirituelles de celui ou de celle à qui l’âme s’adresse dans une prière affligée ou joyeuse. L’iconographe russe crée ses icônes en priant et en jeûnant, et il est compréhensible que l’on dise que la main de l’iconographe est guidée par un ange de Dieu.

“L’iconographe russe ne signe jamais son œuvre parce qu’il considère que ce n’est pas sa main mais son âme qui crée l’icône, avec la bénédiction de Dieu, alors que vous semblez ne voir que des facteurs socio-économiques.

“Regardez une madone occidentale et une icône de l’art ancien russe, vous constatez la différence. Dans nos icônes vous pouvez sentir l’esprit de foi, l’empreinte de l’Orthodoxie, sur les peintures occidentales⁴ vous voyez une Dame, une femme, spirituelle oui, mais pleine de beauté terrestre. Vous n’éprouvez pas la puissance de la grâce de Dieu ce n’est qu’une femme. Regardez seulement la Mère de Dieu de Vladimir. Voyez ses yeux et découvrez quelle force d’esprit, quelle fois en la miséricorde de Dieu et quelle espérance de salut vous y lirez !”

Père Arsénié parle clairement et de façon expressive. Même son apparence physique a changé. Il parle d’icônes bien connues et explique chacune d’elles, révélant ainsi l’âme de l’ancienne iconographie russe. Il commence alors à parler de l’architecture en donnant des exemples comme ceux de Souzdal, de Vladimir et de Moscou et il montre leur rapport avec l’Orthodoxie.

Père Arsénié finit sa réponse de cette manière *“En construisant des églises, les Russes firent en sorte que les pierres chantent la gloire de Dieu, qu’elles enseignent à propos de Dieu et Le glorifient.”*

Père Arsénié a parlé durant une heure et demie et les gens autour de lui l’ont écouté dans un silence de mort.

Le professeur a perdu son sourire à moitié moqueur, et il le regarde comme s’il était rapetissé.

“Excusez-moi”, demande-t-il, “comment connaissez-vous tout cela? Vous connaissez les beaux-arts, l’architecture et même mes propres livres. Où avez-vous étudié ? Je croyais que vous étiez un prêtre.”

⁴Ndlr. L’auteur n’a ici en vue, manifestement, que l’art issu de la Renaissance. Mais l’occident n’a pas toujours été opposé à l’Orient : tout comme en Russie, ce sont des artistes venus d’Orient qui ont fait naître l’iconographie et l’architecture chrétiennes.

“Nous devons aimer et connaître notre patrie. Il est essentiel que même les “prêtres stupides” comme vous les appelez, comprennent l’âme de l’art russe. Etant pasteurs des âmes, ils doivent montrer à leur troupeau la vérité telle qu’elle est.

Des gens comme vous, professeur, couvrent avec des théories tordues et des mensonges ce qu’il y a de plus précieux et de plus saint dans l’homme. La distorsion est créée pour votre bénéfice personnel et pour pourvoir aux besoins des tendances et directives politiques.”

Le professeur change immédiatement de registre et demande:

“Qui êtes-vous, quel est votre nom de famille ?“

“Dans le monde, j’étais Piotr Andreyevitch Streltsov, maintenant je suis Père Arsénié, un prisonnier comme vous-même, dans ce camp à régime spécial.”

Sidéré, le professeur parle avec difficulté : *“Piotr Andreyevitch, excusez-moi. Pardonnez-moi ! Je ne pouvais imaginer que j’étais en train de parler avec un historien de l’art connu, auteur de nombreux livres et articles, ayant beaucoup enseigné, professeur réputé, maintenant prêtre, et de lui poser une question stupide. Depuis un certain nombre d’années, personne n’a plus entendu parler de vous. Personne ne sait où vous êtes, seuls vos livres et vos articles continuent à exprimer vos pensées. Comment est-il possible qu’un tel expert soit devenu prêtre ?“*

“Je suis devenu le prêtre Arsénié parce que je vois et sens la présence de Dieu en toutes choses. Etant devenu Père Arsénié, j’ai compris comme jamais auparavant qu’un simple prêtre doit connaître beaucoup de choses. Et puisque nous parlons du sujet des “simples prêtres”, vous tous vous savez qu’ils furent la puissance qui a fait de la Russie ce qu’elle a été au quatorzième et au quinzième siècles, et qui a aidé le peuple russe à renverser les Tatars.

Il est malheureusement vrai qu’au seizième et au dix-septième siècles la moralité est devenue très faible dans le clergé russe, et que quelques lumières seulement restèrent allumées à l’horizon de l’Eglise russe. Jusqu’alors, le sacerdoce avait été la force dynamique de notre pays. »

Après cela, Père Arsénié les quitte.

Tous ceux qui l'ont écouté demeurent silencieux, dans une crainte révérencieuse et étonnée.

“*Eh bien, là nous l'avons, mes amis*”, dit quelqu'un. “*C'est notre prêtre simplet !*” Chacun retourne à sa couchette en silence.

Avsenkov constate qu'à partir de ce moment les intellectuels du baraquement regardent Père Arsénié différemment. Il semble que, pour beaucoup, les concepts de Dieu, de science et d'intelligentsia deviennent plus apparentés. Avsenkov avait été un communiste convaincu qui avait cru presque fanatiquement dans l'idéologie marxiste. Durant sa première année au camp, il avait vécu en solitaire, puis il s'était mis à parler avec certains prisonniers et avait compris que la plupart de ses anciens amis, aussi communistes, espéraient seulement une restauration des jours anciens, où leur vie était confortable. Ils ne se souciaient pas de combattre le pouvoir injuste de Staline. Ils ne s'en soucient toujours pas. Avsenkov déteste ce comportement et ne leur parle plus. Depuis lors. Avsenkov réfléchit sur sa propre vie et comprend qu'il a perdu tout idéalisme depuis longtemps ses idées personnelles ont été remplacées, en faisant le perroquet, par des vérités toutes préparées et par l'obéissance aux ordres d'en-haut. Il a perdu contact avec l'humanité les conférences et les articles de journaux ont remplacé les êtres humains vivants.

Maintenant, Avsenkov voit dans le contact avec les autres prisonniers une vie authentique et sans artifices. Il se sent attiré par Père Arsénié, son attitude envers les autres et sa disponibilité constante pour aider chacun avec une vraie gentillesse. Les qualités intellectuelles du Père Arsénié le conquièrent complètement. Sa foi sans limite en Dieu et sa prière incessante ont d'abord aliéné Avsenkov, mais en même temps elles l'ont attiré d'une façon étrange. Il se sent toujours bien quand il est avec Père Arsénié. Toutes les difficultés, la tristesse, l'atmosphère opprimante du camp deviennent supportables en sa présence.

La vie et l'œuvre du docteur Berczeller (2^{ème} partie) Francis Arnould

Résumé : Après avoir présenté l'importance du soja et les travaux du Dr Berczeller pour le rendre digeste, l'auteur évoque ici la vie de Berczeller avant la guerre de 1940 et ses tentatives infructueuses pour intéresser l'administration française à cette source essentielle de protéines.

Documents et témoignages

Nous n'avons connu directement qu'une partie de la vie et de l'œuvre de Berczeller, les principales lignes générales, avec une fraction seulement des détails.

Nous voudrions réunir les documents, les témoignages, les opinions - et même les critiques - des nombreuses personnes qui ont pu le connaître. En indiquant ici certains faits d'une existence très active, nous pensons faciliter cette recherche d'éléments complémentaires et encourager ceux qui l'ont connu à l'étendre plus loin.

Résumons d'abord les faits suivant un ordre chronologique.

Résumé chronologique

Le Dr Berczeller nous a expliqué que l'idée d'étudier le soja lui était venue en 1912, à la suite d'un "dîner au soyé" à l'Ambassade du Japon à Berlin.

Il avait été indisposé, avec un mal de tête. La légère toxicité du soja lui avait semblé une question très importante.

Déjà spécialisé dans les questions d'alimentation, il fut expert du gouvernement austro-hongrois pendant la guerre 1914-18. Mais il avait étudié diverses autres questions avec l'Etat-major scientifique austro-hongrois.

Vers 1918-1920 il avait travaillé au laboratoire du Dr Wassermann sur les protéines du sang.

C'est vers 1921-1922 qu'il inventa son procédé de traitement du soja. Il fut aidé par les laboratoires des Etablissements Skoda en Tchécoslovaquie.

Vers 1924, Winston Churchill publia des articles en faveur du soja alimentaire dans le "Times".

Un dîner au soja fut donné par la "British Empire League" à Londres, auquel M.Churchill assista.

En 1926, le Dr Berczeller alla en Russie pour l'organisation de l'industrie du soja. Il fut question de le nommer "général honoraire de l'Armée Rouge". Il y retourna en 1930.

En Allemagne ses brevets furent exploités par la "Hansa Muhié" de Hambourg, grosse entreprise de minoterie. Ses produits à base de farine de soja furent vendus par la Société "Edel Soja" de Berlin.

En Angleterre la farine de soja fut produite par la société "Soyolk" de Rickmans-Worth près de Londres. Mais un procès l'opposa au Dr Berczeller. Ce dernier le perdit vers 1930.

Une usine pour la farine de soja fut aussi montée en Hollande.

Le Dr Berczeller avait fait de premières propositions au gouvernement français pour l'introduction de la farine de soja dans l'alimentation humaine, dès 1929. Nous avons rappelé ces propositions en allant en sa compagnie au Quai d'Orsay en 1932.

Pour l'introduction de la farine de soja dans l'alimentation des grands groupements humains organisés, les armées en particulier, Berczeller alla voir les plus hautes personnalités : Joseph Staline, B. Mussolini, Miss Dorothy Thompson, la secrétaire du Président Fr. D. Roosevelt, etc.

De 1929 à 1939, le Dr Berczeller voyagea beaucoup en Europe pour étudier sur place l'alimentation de ses divers pays : Roumaine, Bulgarie, Yougoslavie, Italie, Portugal, etc. Il séjourna souvent en Grande-Bretagne où il étudiait les pays de l'Empire Britannique.

Le Dr Berczeller en France

En 1932 le Dr Berczeller nous demanda de présenter ses travaux sur le soja en France ; mais la situation agricole à cette époque n'était pas favorable à ce progrès, l'agriculture étant dans une grande crise de surproduction, avec trop de blé, de viande, de lait, etc

Le Lieutenant-colonel Bruère, chef du laboratoire des Substances de l'Intendance, comprit bien l'intérêt de la question, mais nous dit "*Vous ne réussirez pas actuellement, mais gardez ce dossier et rouvrez-le plus tard, lorsque la guerre éclatera*".

La prévision se réalisa. En octobre 1939 nous demandâmes donc au Centre National de la Recherche Scientifique d'inviter le Dr Berczeller à venir en France. Ce dernier vint à Paris, via Genève, avec une introduction de M. Aveline, Secrétaire général de la Société des Nations.

Nous avons travaillé à Toulouse en 1939-1940 pour un programme de culture de soja dans le Sud de la France, pendant que le Dr Berczeller étudiait à Paris au CNRS l'introduction du soja dans l'alimentation de l'Armée.

Mais en juin 1940, la défaite arrêta nos travaux. Le Dr Berczeller se replia sur Toulouse.

Après l'Armistice, la farine de soja aurait pu rendre de grands services en France pour l'alimentation des enfants. On aurait pu en faire venir des Etats-Unis. Mais des complications humaines et politiques empêchèrent ces réalisations.

Le Dr Berczeller partit pour Marseille. Nous le perdîmes de vue. Mais nous le retrouvâmes à Paris, quelques temps après la Libération. Nous avons alors tenté de faire venir de la farine de soja des Etats-Unis, en 1945, pour suralimenter les "déportés" revenant des camps d'Allemagne. Des maladroites invraisemblables des services responsables de l'Etat firent échouer nos efforts. Plusieurs "Liberty Ships" chargés de haricots de soja vinrent en France, mais on ne sut pas traiter ces produits. Finale finalement ils furent donnés... aux cochons!

L'attitude du CNRS

Le Dr Berczeller rencontra beaucoup de difficultés de toutes sortes en France, après la Libération. Ruiné, incompris, mal reçu, âgé et malade, il perdit finalement son équilibre et ne fut

plus capable de mener ses affaires et ses études, complexes et délicates.

Il fut hospitalisé à l'hôpital Lariboisière, puis envoyé dans divers hôpitaux psychiatriques.

Dans cette évolution malheureuse, le CNRS prit des responsabilités très graves, par son incompréhension et par les faux renseignements qu'il donna. On pourrait faire tout un livre en racontant ces mésaventures du Dr Berczeller dans les milieux scientifiques français.

Les Quakers.

En juillet 1940 nous avons présenté le Dr Berczeller au Service d'Aide des Quakers (Société chrétienne des Amis), qui avait une section à Toulouse.

Nous devions étudier avec eux l'importation d'aliments au soja pour les enfants, aliments qui étaient produits en Amérique.

Le Dr Berczeller resta en contact avec eux. Les Quakers l'aidèrent beaucoup. Ils firent venir d'Amérique des renseignements décisifs en sa faveur. Ils intervinrent auprès de la Présidence du Conseil en France pour que justice lui soit faite. Mais sans succès.

A la Maison de Santé de Saint-Maurice

En 1953 le Pr Verzar, de l'Institut de Physiologie de l'Université de Bâle, obtint que Berczeller soit placé à la Maison de Santé Nationale de Saint-Maurice. Le médecin-chef de cet établissement, le Pr Henri Baruk, le soigna avec le plus grand dévouement. Mais il ne put arrêter l'évolution d'une maladie de cœur déjà ancienne. Le Dr Berczeller mourut à Saint-Maurice, le 14 novembre 1955.

V. La personnalité du Dr Berczeller

Intérêt de sa personnalité

Le Dr Berczeller avait certainement une personnalité intellectuelle et morale remarquable. Son programme grandiose pour l'étude scientifique de l'alimentation azotée et de l'économie

alimentaire générale était une projection de cette personnalité sur la réalité sociale du vaste monde.

Dans ce domaine, il avait réussi au point de vue technique et scientifique et aussi au point de vue pratique. Pour l'avenir, il avait été clairvoyant et perspicace. Il fut en quelque sorte un héros et un prophète de ce drame gigantesque et actuel des pays sous-alimentés et sous-développés, tout en apportant une des clefs scientifiques pour son dénouement.

Nous pensons que l'histoire de sa vie et la connaissance de sa personnalité intéresseront ceux qui s'attachent à ces grandes questions actuelles.

La curiosité

Le Dr Berczeller avait des connaissances très étendues, non seulement dans les domaines voisins de sa spécialité, mais encore dans beaucoup de grandes questions humaines comme l'histoire, la politique, l'art. Il avait une curiosité insatiable. Il lisait beaucoup et vite. Il parlait en plus du hongrois, l'allemand, l'anglais et aussi Le français, mais avec quelques difficultés.

Ses publications

Nous possédons une liste des titres d'articles et autres documents publiés par le Dr J.Berczeller (280 environ). Mais elle serait trop longue pour être ajoutée à cet article. Jusqu'en 1923 environ, il fit des recherches de chimie biologique surtout sur le sang, les protéines, les colloïdes, la réaction de Wasserman, la sédimentation des globules, les phénomènes d'oxydation, etc.

Ensuite il se consacra essentiellement aux questions du soja. Mais il fit beaucoup d'autres études, des inventions, des projets d'invention, qui n'ont pas été publiés.

La biométrie

Le Dr Berczeller s'intéressait aux grandes questions scientifiques. Dès 1932, il sentait et prévoyait le développement des méthodes biométriques, quoiqu'il ne fut pas mathématicien. Il nous encouragea dans cette voie d'études, alors à ses débuts.

Toutes ses recherches de géographie agricole et alimentaire étaient du reste dirigées par ces idées scientifiques générales. Elles conduisaient logiquement à l'économétrie de l'agriculture.

L'organisation générale des sciences

Le Dr Berczeller voyait clairement le grand désordre des sciences modernes et s'intéressait aux solutions possibles à cette question. Il étudiait aussi les problèmes de la documentation et la documentologie. Il nous donna une introduction pour M. Paul Otlet, Président de l'institut de Bibliographie de Bruxelles.

En 1940, il nous disait encore qu'il voudrait avoir le temps et la possibilité d'écrire un livre sur ces questions générales et sur les vues qu'il avait pu acquérir sur elles.

Cette grande généralité et l'envergure de ses pensées nous a semblé une de ses caractéristiques les plus précieuses. C'est elle qui l'a conduit à manier et à dominer ce problème géant de l'alimentation mondiale.

Les affaires internationales

Comme nous l'avons déjà dit, le Dr Berczeller s'intéressait beaucoup aux affaires internationales et aux organisations internationales, il nous expliqua ses idées sur ces questions en 1932, lorsqu'il était à Londres. Londres était à cette époque le centre du commerce mondial et des relations avec les pays "sous-développés" d'Asie et d'Afrique.

Il conserva jusqu'au bout une foi robuste dans les possibilités des organismes internationaux et dans la fécondité d'un point de vue international, au-dessus des Etats.

Origine israélite

Nous avons appris en juin 1940, lorsque le Dr Berczeller s'est replié à Toulouse au moment de l'Armistice, qu'il était d'origine israélite, issu d'une riche famille de médecins juifs de Budapest, bienfaiteurs des hôpitaux. Nous avions ignoré ce fait jusqu'alors. En 1934, le Dr Berozeller dut se séparer de son épouse, Mme Selma Berczeller qui était Allemande "aryenne" et "pronazie".

Berczeller ne parlait jamais des questions juives. Il semblait plutôt orienté vers le protestantisme. Mais nous avons vu dans diverses circonstances de la période de guerre, qu'il avait conservé le vif sentiment de ses origines.

En Grande-Bretagne

Nous avons rencontré le Dr Berczeller à Londres dans l'*Individuality Bookshop*, petite librairie de propagande du Parti conservateur britannique.

Berczeller vécut longtemps à Londres. Il aimait la vie anglaise, ses institutions, son libéralisme. En 1932, il était en relations avec beaucoup de membres du Parti Conservateur, qui songeaient à une politique d'alimentation pour l'Europe. Il nous apparaît comme très proche intellectuellement de ces grands Juifs qui ont tant fait, au XIX^e et au XX^{ème} siècle, pour l'empire britannique : Lord Beaconsfield (Disraeli), Lord Reading (Isaac Rufus), Sir Philip Sassoon, Sir Oswald Mond, etc.

Nous pourrions le rapprocher aussi de David Lublin, Juif polonais qui fit fortune aux Etats-Unis et fonda ensuite, vers 1902, avec le roi d'Italie Victor-Emmanuel, l'institut International d'Agriculture de Rome.

Ses droits en Allemagne

En 1947, le Dr Berczeller nous expliqua que ses droits de brevets sur le soja traité en Allemagne par ses procédés, étaient considérables. Il les estimait à cinq millions de livres sterling. Hitler l'avait complètement spolié.

Mais après la chute de ce dernier, il pouvait récupérer entièrement ces redevances, en tant qu'Israélite.

Il avait cherché à Paris des avocats pour soutenir ses droits, mais sans succès...

Comme il était seul et sans enfants, il voulait consacrer cette fortune à son projet de Laboratoire international de Nutrition.

Nous n'avions pas de preuves de ce fait considérable. Son état de santé mental pouvait faire douter un peu de la réalité de ses affirmations.

Nous restions assez prudent en face de cette question. Cependant le Dr Berczeller nous avait toujours dit la vérité

lorsqu'il était en bonne santé. Il était fort possible que cette affirmation sur sa fortune fût vraie.

Collaborateurs et amis.

Le Dr Berczeller avait collaboré ou discuté avec de très nombreuses personnes dans divers pays.

Voici une courte liste de certaines d'entre elles. Mais plusieurs de ces personnes sont décédées. Nous indiquons aussi diverses institutions avec lesquelles il collabora. C'est dans ces institutions qu'on pourrait retrouver des personnes qui l'ont connu¹.

Liste de divers organismes et personnalités avec lesquelles le Dr Berczeller était en relation:

A Budapest:

Université de Budapest (où il avait été professeur).

Institut Royal Hongrois de Chimie (Pr Alfred Savecker).

Station Expérimentale de Physiologie vétérinaire de Budapest.

(Dr Stephan Weiser).

A Vienne:

Institut d'alimentation de Vienne (Victor FA. Richter).

Institut de Physiologie (Pr A. Durig, Dr H. Wastl).

Institut de Pharmacologie (Pr Wasicky, Doyen Ernest Kupelweiser).

Pr Zederbauer

Dr Hugo Glaser

Dr Harnish

Dr H. Prinz

Dr Alfred Schneiker

Frau Herta Spring, Présidente des "*Bundes Osterreichsche Frauen Vereine*".

Frau Olga Hess, Directrice du "*Bundeslehranstalt fur wirtschaftlicher Frauenberufe*".

¹ Ndlr. Quand on pense à la futilité de certains travaux universitaires, on se dit que l'œuvre et la vie de Berczeller donnerait matière à une ou plusieurs thèses autrement passionnantes.

Dr Leopold Mali, Directeur du “*Reichanstalt für Mutter und Sauglingsfürorge*”.

P. Franlcurter, Expert en boulangerie

A Prague:

Pr. D. Stoklasa

Pr Mayerhoffer

Etablissements Skoda

Dans l'Empire Britannique:

Royal Empire Society, (Miss Eddie A. Hornbrook).

John Freud, physiologiste à University College de Cork (Irlande).

Pr I.R. Parson, Professor for Medical Research, Mac Gili University Clinic, Montreal, (Canada).

Nous avons le devoir austère mais rendu agréable par les sentiments d'une ancienne amitié, d'apporter ainsi une contribution à la biographie de ce savant médecin et biochimiste et de tenter de faire revivre sa grande figure mal connue. Peut-être la sympathie des amis de l'histoire de la médecine pourra-t-elle lui faire rendre une justice posthume.

La mort du Dr Berczeller¹ Pr. Henri Baruk²

Présentation : Suite à la note de Francis Arnould sur la vie et les travaux de Berczeller, ce bienfaiteur de l'humanité, il convenait d'entrer dans quelques détails sur la mort de ce grand savant. Ce récit du Pr. Baruk restera comme un témoignage écrasant sur l'inhumanité d'une époque qui a tout sacrifié à Mammon.

La défaite de 1940 arrêta les travaux du Dr Berczeller. Traqué pendant l'occupation, il vécut plus ou moins dans la clandestinité, puis en 1949, sous-alimenté, épuisé par la cachexie et aussi par des crises d'asthme, il fut hospitalisé après une syncope dans le métro et envoyé dans divers hôpitaux, puis à l'hôpital Henri-Rousselle, puis à Sainte-Anne, à Vaucluse, jusqu'en avril 1951 et, enfin, transféré de là à Clairefontaine, à l'hôpital psychiatrique de Saint-Rémy, dans la Haute-Saône.

Pendant la guerre, nous avions pu nous-mêmes, dans notre service de Saint-Maurice, voir les bons effets du soja, grâce au Professeur Gounelle qui établit une précieuse liaison avec nous et ses collaborateurs R. Mande, J. Marche, le Professeur Dumas, de l'Institut Pasteur, et M. Saunier, ainsi que M. Raoul, pour le dosage des protides, lipides et vitamines

Notre interne d'alors, M. Bachet, a consacré sa thèse à ce problème qu'il a étudié à fond. Il a donné une description approfondie des diarrhées, des œdèmes de carences, des érythèmes pellagreux, des comas hypoglycémiques et des tuberculoses secondaires³.

Nous mêmes nous avons étudié le problème de l'athrepsie chez les malades mentaux⁴.

¹ Extrait de l'article « *Berczeller et le Soja* », Histoire des Sciences Médicales, t.VIII, n° 2, 2^{ème} trim.1974.

² Longtemps Président de la Société Psychiatrique de France, où il fit barrage à Freud, Henri Baruk est de ces rares savants qui ont préservé en eux et autour d'eux une authentique vision biblique du monde.

³ M. Bachet : *Etude des troubles causés par la dénutrition dans un asile d'aliénés*, Thèse Paris 1943, Louis Arnette éditeur.

⁴ H. Baruk : Presse Médicale, 22 septembre 1945, Revue Médicale de France, 1949, N° 7-8. Gounelle, Bachet, Garnier et Marche : Société Médicale des Hôpitaux de Paris, 1941, p.635, Société de Biologie, 11 octobre 1941 ; et Gounelle, Bachet et Marche : *Thérapeutiques de l'œdème de dénutrition par*

Les nombreux et importants travaux du Professeur Gounelle et de ses collaborateurs ont éclairé tout ce problème. Nous avons pu constater les remarquables *effets du soja* sur les oedèmes et autres manifestations de dénutrition.

Le Professeur Tayeau, de Bordeaux, a étudié aussi ces problèmes et a utilisé l'arachide à l'hôpital psychiatrique de Château-Picon⁵.

En 1953, le Professeur Verzar, de l'institut de Physiologie de l'Université de Bâle, ému par la triste situation du Dr Berczeller, nous demanda de le prendre dans notre service.

Nous l'avons tout de suite installé du mieux possible dans une bonne chambre de notre service de Saint-Maurice où il est entré le 20 juin 1953. D'après les certificats qui nous ont été transmis, nous avons l'impression que les déclarations réelles du Dr Berczeller ont parfois été interprétées ou comme des idées mégalomaniaques ou revendicatrices, car on parle de déséquilibre mental, de tendances paranoïaques, revendicatrices, de graphorrhée, d'inadaptation.

A l'entrée, le Dr Berczeller parlait, en effet, très abondamment en français, en anglais, exposant de nombreuses idées sur l'alimentation chez l'homme et chez les animaux, se plaignant surtout de sa situation "*d'apatride, suspect de tout côté, rejeté de tout poste officiel lucratif*".

L'assistante sociale des réfugiés étrangers est venue nous voir, le 25 juin 1953, et nous a confirmé les récits du Dr Berczeller.

Elle nous a aussi appris qu'il avait divorcé avant la guerre et qu'il avait déjà fait un séjour, en Suisse, dans une clinique, pendant 4 mois (clinique du Dr Muller). Il avait été opéré d'une fistule pulmonaire, suite d'un traumatisme thoracique, origine de son asthme compliqué ensuite de troubles cardiaques importants.

les vitamines, le soja, etc. Société Médicale des Hôpitaux de Paris, 16 octobre 1942.

⁵ F.Tayeau *Recherches sur les protéides de la graine de soja (Soja hispida)* — Bull. Trav. Soc. Pharma., Bordeaux, 1944, 82, 10. M.Macheboeuf et F. Tayeau : *Valeur alimentaire de la farine d'arachide déshuilée* — Bull. Ac. De Médecine, 1942, 126, 255 ; et Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, 5 janvier 1942.

Il était visité pendant son séjour par Mme Rousselin, 58 avenue Jean Jaurès à Meudon, Val Fleury ; Mme de Bissingen, 27 rue Montrosier à Neuilly-sur-Seine ; enfin, nous avons eu de nombreux renseignements par Mme Koechlin, de l'Aide aux Emigrants, qui nous a confirmé qu'il avait été professeur de biochimie à l'Université de Budapest et directeur d'un Institut de recherches sur L'alimentation à Vienne, vers 1920. Il avait quitté l'Autriche en 1939 et serait venu à Paris voir le Professeur Cliouard, au Ministère de la Guerre, où il aurait été appointé.

C'est pendant l'occupation qu'il a été aidé par Mme Rousselin, d'origine américaine, qui travaillait à l'ambassade des Etats-Unis. En 1945, il est venu à l'Aide aux Emigrants, souffrant de bronchites et d'asthme. Hospitalisé à Cochin, à la Pitié, puis à Henri-Rousselle.

Nous avons également, pendant son séjour, vu le Professeur Longchambon qui nous a confirmé l'œuvre scientifique capitale du Dr Berczeller.

De toutes parts on estimait que le Dr Berczeller eut été mieux à sa place dans une maison de repos en Suisse que dans hôpital psychiatrique. Pendant son séjour à Sainte-Anne, le Dr Bessières écrivait, le 30 juin 1950 *"Le Dr Berczeller est très calme et serait évidemment mieux à sa place dans un milieu plus approprié à sa culture et à ses connaissances. Il n'est pas atteint de tuberculose."*

Dans ce but, nous avons essayé de nous mettre en relations avec les compagnies américaines qui ont tiré des bénéfices considérables de sa découverte, afin de lui procurer un peu d'argent pour aller en Suisse. Le Professeur Verzar s'y est employé de son côté. Le Professeur MacCay, professeur de Nutrition, à l'Université Corneil, (Ithaca. N.Y., USA), est intervenu auprès de la Compagnie Soybean Digest, (Hudson, Iowa), et visita le Dr Berczeller.

Il écrit à ce sujet : *Le dimanche de Pâques, le Pr. Verzar de l'Université de Bâle nous invite, ma femme et moi, à l'accompagner pour visiter un vieux savant hongrois, aujourd'hui confiné dans un hôpital psychiatrique français au milieu de plusieurs centaines de malades étrangers. A ma grande surprise, le malade se trouva être L. Berczeller dont je connais le nom depuis des années en raison de son travail de pionnier pour développer des méthodes de fabrication de la farine de soja.*

Le Professeur Verzar m'avait demandé si quelqu'industriel du soja voudrait bien participer au transfert de Berczeller dans un hôpital privé en Suisse, ce qui reviendrait environ à 5 dollars par jour. Je répondis que j'étais très pessimiste et n'entrevois guère d'altruisme du côté de l'industrie du soja ; j'avais moi-même longtemps travaillé sur ce produit et n'avais jamais reçu la moindre aide. Je lui dis qu'à mon avis ces industriels n'y verraient même pas leur intérêt bien compris, mais que je ferais insérer cette demande dans le "Soybean Digest".

Il ajoutait : *"Le Docteur Berczeller est souvent appelé l'inventeur de la farine de soja".*

J'ai alors écrit à Uth Kunewalter (Gante 15, Mexico 1, D.F, Mexique), avec qui j'avais été en contact. Voici sa réponse (20 juillet 1955) :

"Cher Docteur Baruk,

Je reviens sur ma visite auprès de vous au sujet du Dr Berczeller. Comme vous l'aviez suggéré j'ai écrit à un industriel du soja aux Etats-Unis en sollicitant de petits dons en faveur du Docteur Berczeller".

J'avais écrit aussi au Dr Jules Massemann, à Chicago, en juin 1954, qui s'était mis en rapport avec le Professeur Manfred Bleuler pour trouver quelque chose pour le Dr Berczeller en Suisse.

Le résultat de toutes ces démarches fut une lettre de M. Keinwalter, de Mexico, au directeur administrateur de Charenton, le 22 août 1955, dans laquelle il écrivait :

"Suite à une conversation avec le Pr. Baruk au cours d'un récent voyage en France, j'ai tenté de recueillir quelques fonds à l'usage du Dr Berczeller, un des malades de votre hôpital. Je vous saurais donc gré de porter le chèque ci-joint de 10 dollars au crédit du compte personnel du Dr Berczeller."

En même temps, M. Keinwalter m'écrivait :

"Merci pour votre aimable lettre du 31 juillet. Malheureusement ma demande d'aide en faveur du Dr Berczeller n'a pas rencontré un grand succès. Sur près de 50 lettres envoyées, une seule réponse m'est parvenue."

Le modique don de 10 dollars arriva à la veille de la mort du Dr Berczeller, qui mourut à l'Etablissement de Saint-Maurice le 14 novembre

1955.

Son corps a été inhumé au cimetière de Saint-Maurice, dans une concession gratuite de 5 ans, puis transféré, le 24 octobre 1967, dans une concession de 10 ans acquise par M. Francis Arnould, domicilié à cette époque 97 avenue Emile Zola à Paris, et maintenant décédé. Nous avons eu tous ces renseignements grâce à M.P. Brault, chef du Bureau des Cimetières à la Préfecture de Paris.

Il est question que la Ville de Paris concède un terrain définitif.

Que le savant, le Dr Berczeller, repose en paix. Un des hommes qui a le plus contribué à apaiser la misère et la faim dans le monde est mort méconnu et lui-même dans la misère!

Le Professeur Henri Mo'Hderaï Baruk médecin hébreu (17 av 5657 — 1er tamouz 5759)¹

Alain Pin'has Desaint²

Résumé : Les articles précédents ont signalé comment le Pr. Henri Baruk avait accompagné les derniers moments du Dr Berczeller. Cette brève note biographique fera connaître ce grand psychiatre (mort il y a un an et dont les « *Mémoires* » sont disponibles aux éditions Téqui). Baruk fit longtemps barrage au freudisme dans les milieux psychiatriques. Surtout il montra la valeur scientifique de la Bible et l'importance diagnostique et thérapeutique des grands concepts de l'anthropologie biblique.

Henri Baruk grandit à Sainte-Gemmes-sur-Loire (où son père, médecin-chef de l'hôpital psychiatrique, avait obtenu des autorités le remplacement de l'internement policier par l'internement volontaire en Haute-Loire. Son fils fera généraliser cette mesure à toute la France). Formation classique et musicale, excellent pianiste.

En 1917, il fut affecté comme médecin-auxiliaire au 12ème Régiment d'Infanterie. Lorsqu'une batterie allemande eut fauché tous les officiers, il commanda l'assaut la batterie fut prise... Croix de Guerre, trois citations.

Au début de sa carrière médicale, il fut confronté à un choix crucial : poursuivre avec le Pr. Claude, médecin-chef de Sainte-Anne, titulaire de la chaire de neuropsychiatrie et dont il était le dauphin, ou se mettre à l'école de Babinski à la Salpêtrière. Ce dernier, grand savant, avait montré le rôle de la volonté et de son inhibition dans certaines psychopathologies : ce qui infirmait la conception organodynamique exclusive des localisations cérébrales de Charcot. Baruk, par conviction, préféra travailler avec Babinski. Henri Claude, disciple de Charcot, prit son élève en haine au point que Baruk, chef de clinique à Sainte-Anne, devait l'éviter.

¹ 15 août 1897- 15 juin 1999

² Alain Desaint, connu des lecteurs du *Cep* par son article '*Regard biblique sur l'alimentation*' (*Le Cep* n°6) doit à H. Baruk sa découverte des profondeurs salvifiques du texte sacré. Il fut son collaborateur, notamment pour l'édition du "*Message des Patriarches hébreux*" (Paris, Colbo, 1990).

Dès lors il précisa dans ses travaux expérimentaux sa conception de la “*personnalité profonde qui sent, qui vibre et qui souffre*”, et tenta de pénétrer les processus physiques de la volonté (recherche déjà considérée comme essentielle par Spinoza³), à contre courant de ce qui deviendra l’idolâtrie du cerveau, réduit à être qu’un centre moteur d’exécution de la volonté de la personne, du conducteur. Selon H. Baruk, il existe une dualité de causes aux troubles du comportement : les unes sont organiques et localisées au cerveau ; les autres sont diffuses et d’origines multiples toxiques, affectives, etc... Il s’éleva contre les pronostics d’incurabilité, destructeurs, préférant l’effort patient en vue de la guérison. Contre la soi-disant étiologie organique de la schizophrénie selon Kraepelin, qui la calquait sur la paralysie générale (arachnitis chronique de Bayle), dans le but de pronostics fatals, H. Baruk démontra que la cause est d’ordre moral, sans lésions organiques. (Les nazis classeront les malades en curables et incurables, dont les schizophrènes). Il combatit Freud comme faux prophète⁴, car il avait libéré le *YeTser HaRa* (mauvais penchant) sans le *YeTser HaToV* (bon penchant), et a restauré le culte d’Astarté et le culte grec de l’instinct. La doctrine de Freud atteignit profondément l’occident chrétien et facilita la propagation du nazisme. Ne déclara-t-il pas aux magistrats viennois que les témoignages étaient sans valeur ? que l’important étaient l’inconscient et les désirs refoulés ? De plus, la psychanalyse freudienne développa une véritable culture des névroses, des explorations introspectives et de l’accusation

³ Baruch d’Espinoza (1632-1677), philosophe issu d’une famille de Marranes portugais. Excommunié par les autorités juives dès 1656 ; un des grands penseurs du naturalisme moderne.

⁴ Isaac Doryon, *Freud et le monothéisme hébreu. “L’homme Moïse”*, Jérusalem 1971. Préface et traduction de l’hébreu par H. Baruk et M. Weisengrum, éd. Zikarone, Paris 1972.

systématique des parents, au lieu de faire appel aux forces propres du moi pour surmonter les difficultés personnelles.

Quant aux psychoses, selon Baruk et à l'inverse de Freud, Baruk affirme que ce ne sont pas des destructions de fonctions et qu'elles sont éminemment curables.

Freud, après un séjour à la Salpêtrière chez Charcot, avait suivi à Nancy l'enseignement de Bernheim (qui s'était méfié de lui, dit Baruk).

La fermeture de la Maison Nationale de Charenton avait été votée en 1920. L'atmosphère de l'établissement continuant de se dégrader malgré le sursis accordé, le gouvernement envisagea sa fermeture définitive. En 1931, Baruk accepta d'en être le dernier médecin-chef avant fermeture. Il y supprima les moyens de contention à nouveau pratiqués. En trois années d'une lutte héroïque, il rétablit la paix dans le célèbre hôpital d'aliénés qui fut dirigé par Royer-Collard, Bayle, Esquirol (élève de Pinel), Parchappe, et qui redevient une référence mondiale. Comment ? Par des enquêtes approfondies et l'examen critique des témoignages comme le recommande la Torah. Peu à peu le personnel comprit cette méthode. Mauvais traitements, accusations et faux témoignages compliqués de fatalisme et de culpabilité engendrant le mécanisme du *bouc émissaire*, cessèrent... Cependant cette vérification permanente lui valut un furieux coup de pierre frontal au cri de "mort aux juifs !" par un infirmier paranoïaque de Charenton qui plus tard le dénonça aux nazis, mais finit lynché par la population à la Libération.

Il fut très actif au centre de la résistance juive rue Amelot. Puis il s'engagea dans plusieurs oeuvres juives et de médecine hébraïque en France, en Israël et dans le monde. Il fut vice-président, puis président d'honneur, de la synagogue rue Buffault.

Dans le cadre de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes à la Sorbonne, il fonda le laboratoire de psychopharmacologie (qui fut financé par la Fondation Rockefeller) où il mettra en évidence le rôle des toxines se répandant par le sang et troublant la personnalité. Il expérimente aussi à Amsterdam avec de Jong (bulbocapnine puis scopochloralose et colibacille intestinal). Ses conclusions biologiques et thérapeutiques furent reprises et vérifiées mondialement, prouvant ainsi expérimentalement l'affirmation de la Torah: "*l'âme de la chair qui fait sa vie est son sang*" (Gen 9,4-5).

"L'expertise qu'il fit de la chlorpromazine (neurotrophe de Delay et Deniker) sur toute la série des vertébrés, est un modèle

expérimental qui fait date dans l'histoire des sciences” (Dr L. Bauer).

Lauréat à l'agrégation de neuropsychiatrie en 1946, il fut élu par ses pairs professeur “sans chaire” à la Faculté de Médecine de Paris, celle de neuropsychiatrie ayant pour titulaire Lévy-Valensi puis J.Delay successeur de H. Claude.

Son expérience de Charenton lui inspira le test Tsedek², appliqué dans le monde entier, mettant en évidence l'universalité de la notion de justice. Il en induit que ce sentiment irréductible de justice et d'injustice est le propre de l'humanité qui seule a institué des tribunaux. Il développa l'étude du *TseDeQ* biblique en tant que science de la paix inaugurée par l'alliance des patriarches avec *HaSheM*³. Dès lors il apprit à fond l'hébreu et l'araméen, langues de la Bible et du Talmud qui à ses yeux sont des traités de sciences humaines, *Da'aT* en hébreu signifiant connaissance et non religion, science inspirée aux patriarches, expérimentée puis révélée BaMiDBaR, “dans le désert” du Sinai⁴. Il pratique la thérapie basée sur la confiance qu'il nomma “chitamnie”. Lorsqu'on lui demandait comment il parvenait à de tels résultats, il répondait “en étudiant l'hébreu”.

Il écrivit en dix-huit mois, son *Traité de Psychiatrie* (commandé par les Editions Masson, 1959, 1670 p., avec bibliographie encyclopédique).

Il créa le Centre de Psychiatrie Sociale et la Société Moreau de Tours (*Annales Moreau de Tours*, 5 Vol., P.U.F.).

Il était président de la *Revue d'Histoire de la Médecine Hébraïque* qu'avait fondé le Dr I. Simon, et patronna le Pr Laignel-Lavastine. En 1963, Masson inventoriait 557 publications du Pr H.

² *Le test “Tsedek”, le jugement moral et la délinquance*. H. Baruk et M. Bachet., P.U.F., Paris 1950.

³ Ndlr. *HaSheM*: Le “Nom”, l'une des manières de désigner Dieu sans le nommer, en hébreu rabbinique. C'est ainsi que les Septante ont traduit le tétragramme YHWH par “le Seigneur” (*o kyrios*, en grec, de là le “kyrie” liturgique), tandis que la version éditée par le rabbinat français (Bible dite de Zadoc-Kahn) traduit souvent par “l'Eternel”. Saint Jérôme avait suivi l'exemple des Septante et l'on est en droit de se demander si les raisonnements pseudo scientifiques dont on justifie le moderne “Yahvé” sont véritablement inspirés d'en-haut (cf. Jean-Marie Mathieu, *Le nom de Gloire*, éd. Désiris, 1992).

⁴ Ndlr. « BaMiDBaR », premier mot et donc titre du livre de l'Exode en hébreu.

Baruk.

En 1977, une double épreuve survint : sa femme fut atteinte d'hémiplégie et d'aphasie. Pendant dix ans et demi, il la soigna avec amour, renonçant à tous les voyages et conférences qui lui étaient demandés dans le monde : "L'homme doit porter sa femme". Outre leur affection encore augmentée, sa vie professionnelle s'intensifia. Les patients des plus petits aux plus grands de ce monde, et les consultations sur beaucoup de sujets, affluaient du matin au soir. Il intervenait ou répondait systématiquement à tous les courriers qu'il recevait. Il écrivit plusieurs ouvrages et plongea toujours davantage dans les textes bibliques. En 1987, Mme Shushana Baruk née Sorano, lui fut brusquement enlevée. Cette suprême épreuve lui fit réaliser personnellement l'existence, déjà perçue dans la personnalité profonde, de la *NeShaMa*⁵, l'âme divine en nous, qui ne meurt pas à la différence du *NePheSh*, âme biologique. Il continua son action sans relâche, identifiant complètement science et foi. A 101 ans passés, une fracture du fémur l'immobilisa chez lui. Malgré les soins attentifs de M. Fialho, cette inactivité forcée l'affaiblit considérablement en quelques mois. Son esprit écartait toute considération accessoire, allant directement au *IkaR*, à l'essentiel, l'amour de la vie qui nous est donnée, l'amour du prochain. Sans souffrance, il fut emporté dans un baiser de D. dont il fut le serviteur courageux et inspiré. Que son enseignement et son œuvre nous ressourcent. (Soukot⁶ 5760)

⁵ *Des hommes comme nous. Mémoires d'un neuropsychiatre*, p. 370, éd. Téqui, 1990 (1^{ère} éd. chez Robert Laffont, Paris 1976).

⁶ Ndlr. Fête des Tabernacle de l'an du monde 5760. Il existe en effet un écart de 240 ans entre le calendrier hébreu moderne ou le calendrier maçonnique et le calendrier de la Vulgate qui fait naître le messie après 4000 ans.

LES DESSOUS DE LA PREHISTOIRE



Le gouffre du Regourdou Dr Pierre-Florent Hautvilliers

Résumé : Le Regourdou contient un site moustérien qui est une nécropole néandertalienne organisée remettant en cause la préhistoire. On y trouve aussi un gouffre profond de 30 mètres qui avait été occupé par les néandertaliens et qui par la suite fut totalement comblé par des sédiments alluviaux sableux, ce qui n'est pas sans évoquer l'intervention d'un déluge. Lors d'un passage à Montignac, connu pour les grottes de Lascaux (Dordogne), l'auteur a pu descendre à plusieurs reprises au fond du gouffre, interdit au public, et l'examiner avec son découvreur, M. Roger Constant.

1- Rappel des faits

Les lecteurs du Cep ont déjà pris connaissance du scandale concernant le site préhistorique du Regourdou¹. Ce site démontre que les hommes néandertaliens (dont l'existence officielle est datée de -300.000 à -35.000 ans) n'étaient pas des brutes humaines bestiales, à peine sorties de l'animalité, comme les préhistoriens du début du XX^{ème} siècle les avaient imaginés.

Le site moustérien du Regourdou démontre que ces néandertaliens étaient des hommes organisés, capables de communiquer entre eux avec des idées abstraites, de concevoir et de

¹ P.-F. Hautvilliers. *Le Cep* n° 4, octobre 1998.

coordonner dans le temps la construction complexe d'un lieu de culte avec des cérémonies funéraires.

Cette nécropole néandertalienne, unique en son genre, démystifie une partie de la préhistoire ancienne et indique que ces hommes vivaient en société organisée avec une pratique culturelle. Le pic en bois de corne de cervidé montre aussi qu'ils n'étaient pas que de grossiers tailleurs de silex.

Le site et le propriétaire-découvreur eurent à subir des indécrotesses (c'est le moins que l'on puisse dire) de la part des préhistoriens qui dirigèrent les fouilles : le site fut saccagé sous couvert de "fouilles" et mis à l'écart, ou plus exactement mis à l'index. Mais les médias, la presse, la radio et la télévision locales, à diverses reprises (et même le cinéma puisqu'il a été question de faire un film en 1998, avec C. Aznavour, comme acteur) ont évoqué les malheurs de ce site depuis 1957 et la rébellion tenace de son découvreur contre les agissements de certains préhistoriens.

Le Regourdou commence-t-il à sortir de l'ombre?
C'est une nécessité.

2- La récidive de Roger Constant

S'étant vu retiré son permis de fouille, puis mis sous tutelle, pour le site préhistorique, Roger Constant récidiva dans ses découvertes dérangeantes.

En 1960, à trente mètres du site, à la suite d'un orage, il fut intrigué par un léger enfoncement dans le sol. Il commença à creuser pour comprendre ce qui venait de se passer. C'est ainsi qu'il s'engagea dans une œuvre titanesque qui allait durer 33 ans, en mettant à jour un gouffre d'ouverture ovalaire de 5 mètres par 20 sur 30 mètres de profondeur. En 1993, on lui retira son permis de fouille au motif que la grue qu'il utilisait, invisible pourtant de l'extérieur, déparait le site protégé de Lascaux, distant de 500 m.

Après avoir retiré des milliers de mètres-cubes, il atteignit le fond d'où il dégagea, sur 10 à 20 mètres, huit départs en étoile de galeries presque à l'horizontale, sauf une qui remonte vers la nécropole néandertalienne. L'ensemble avait été creusé par l'eau.

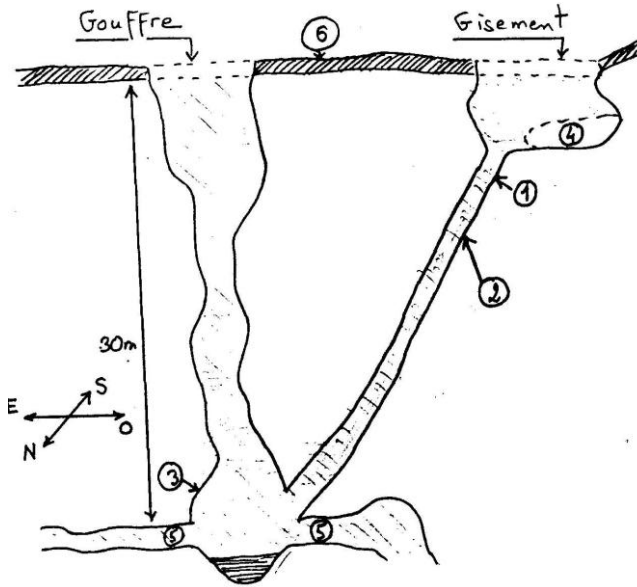
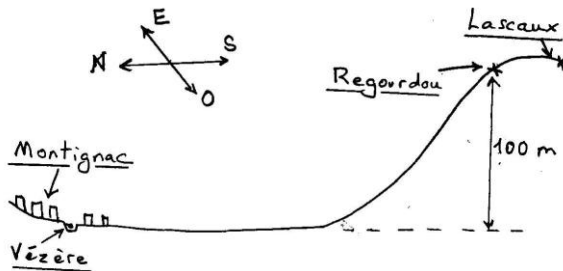


Fig.1 : coupe du Gouffre : 1.Cercles roses peints ; 2. Partie peinte en ocre rouge ; 3. Gravure de mammoth ; 4. Nécropole néandertalienne ; 5. Huit départs de galeries ; 6. Couche superficielle de calcaire dur.

NB : Gouffre et gisement étaient comblés par un mélange de sable et d'argile d'origine alluviale.

Fig.2 Plan de situation



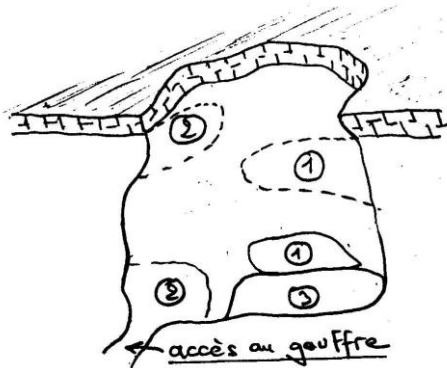


Fig.3 **Gisement néandertalien.** 1. Effondrement antérieur à la découverte (voûte initiale de l'abri sous roche et débris tombés sur la nécropole ; 2. Effondrement postérieur (voûte initiale et débris) ; 3. Nécropole

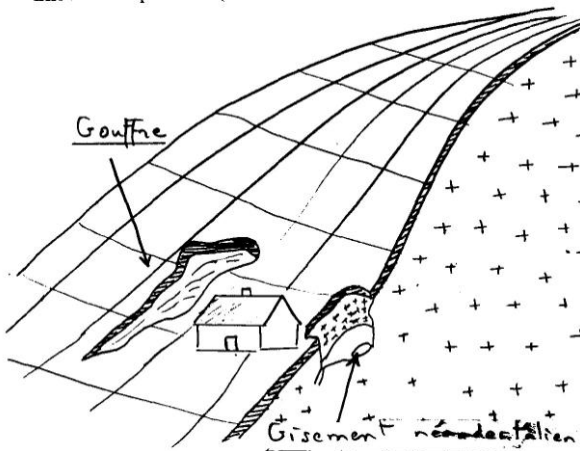


Fig.4 : **Vue du gouffre et du gisement** (coupe verticale). NB. Le gisement se prolonge certainement sous la maison

3- Les connaissances apportées par la découverte.

1. **Nature du comblement : sable** + argile d'origine **alluviale** (rapport de géologie), c'est-à-dire **d'eau douce**, non marine.
2. **Les trouvailles** : en très faible quantité. Quelques silex du moustérien (contemporain du site néandertalien) et aussi, ce qui est bien plus intéressant et surprenant, des **fossiles marins**, tels qu'oursins et fragments de corail au milieu du sable.
3. **Les galeries** : presque toutes sont totalement comblées de sable argileux à leur départ, mais au fur et à mesure de l'éloignement le comblement diminue. On note des strates plus ou moins horizontales dans les dépôts. Par endroits, le plafond des galeries est recouvert de calcite, avec parfois des embryons de stalactites. A part trois galeries qui ressortent vers la surface, les autres s'enfoncent dans la colline pour former le réseau souterrain dont font partie les grottes de Lascaux (leur sol était recouvert du même sable argileux sur une épaisseur de plusieurs dizaines de centimètres montrant qu'elles étaient dans la continuité des galeries). Une des galeries monte vers la nécropole avec laquelle elle communique.
4. **Les traces préhistoriques** : elles proviennent des néandertaliens. Dans l'état actuel des fouilles, elles sont trois. Une des galeries horizontales possède trois points peints sur sa voûte celle qui monte vers la nécropole a été recouverte, vers son extrémité supérieure, d'ocre rouge puis, près de la surface, de cercles roses. Enfin, cinq mètres au-dessus du fond du gouffre a été retrouvée une gravure stylisée de mammoth.

4- Les remises en questions

La lecture de ce qui précède permet de comprendre l'intérêt des découvertes qui se résument ainsi :

1. Le gouffre et les galeries préexistaient avant leur occupation par l'homme de Néandertal. Ils avaient été creusés par de violents tourbillons d'eau.

Il est impossible d'estimer le temps écoulé entre la formation de ce gouffre et son comblement ; il fut cependant suffisant pour déposer de la calcite et permettre la formation de

débuts de stalactites sur les parois et les plafonds des galeries aujourd'hui obstruées par le sable. Ce comblement a mis fin à l'occupation néandertalienne par enfouissement depuis la surface de tout le site sous plusieurs mètres de sédiments.

2. Le gouffre a bien été occupé par des hommes de Néandertal ; il a été classé au moustérien (-80.000 ans, âge officiel) par le style d'outillage retrouvé en surface et dans le sable du gouffre. Ils y ont laissé des traces et des vestiges, signes de la fréquentation de la nécropole en surface.

3. Le comblement du gouffre a été provoqué par un afflux d'eau douce extrêmement important. Il avait entraîné avec lui des volumes énormes de sable mêlé d'argile en dissolution, qui ont obstrué les galeries et le gouffre et ont fait effondrer le toit de l'abri sous roche sous laquelle se situait la nécropole. Les sédiments étant d'origine alluviale, on comprend mal comment se trouvent, au milieu de cette masse de sable déposé par de l'eau douce, des éléments (oursins et coraux) de provenance marine (eau salée et chaude). Le site surplombant la vallée de la Vézère de 100 m, il est impossible d'attribuer l'inondation à cette rivière. Une submersion gigantesque aurait donc entraîné la fin de la civilisation néandertalienne.

4. L'occupation du Périgord par l'homme de Cro-Magnon est postérieure à ce cataclysme qui a enfoui le néandertalien et ses traces sous plusieurs mètres de sédiments et de dépôts alluviaux. Cro-Magnon, à Lascaux et ailleurs, occupa les mêmes lieux, mais sur notre sol actuel. Le Cro-Magnon se trouve être notre ancêtre direct.

5. Un déluge est l'explication simple de cette submersion gigantesque dont l'origine n'est pas encore expliquée par la science officielle puisqu'à ce jour la géologie est muette sur l'existence d'un déluge qui pourrait expliquer le comblement du gouffre mis à jour. Ce déluge mit fin à la civilisation néandertalienne qui s'est ainsi trouvée enfouie sous plusieurs mètres de dépôts sédimentaires au Regourdou comme dans tous les autres sites néandertaliens du Périgord (Le Moustier, La Ferrassie, Montagne, etc.).

6. Le déluge retrouvé au Regourdou a dû recouvrir toute l'Europe, car tous les néandertaliens retrouvés sont enfouis sous plusieurs mètres de sédiments, de Gibraltar au Moyen Orient.

5- Nécessaire conclusion

Dans les livres de préhistoire “scientifiquement corrects”, on ne signale pas que l'Homme de Néandertal se trouve toujours sous des sédiments, à la différence de Cro-Magnon. On laisse plutôt penser que ces deux groupes humains ont pu cohabiter quelques temps, voire quelques milliers d'années, sans se mélanger ni se métisser. Ceci est contraire à l'examen des différents restes humains des Néandertaliens et des Cro-Magnon. Bien que retrouvés sur la même zone géographique, et parfois sur les mêmes emplacements (Moustier), on néglige le fait que les néandertaliens sont toujours enfouis sous des sédiments argilo-fluviaux alors que les traces de Cro-Magnon se trouvent à même le sol, ce qui induit l'existence d'un cataclysme aquatique!

Une analyse génétique fut réalisée en 1997 en Allemagne, sur un morceau d'humérus provenant du premier homme de Néandertal. Le fait que l'analyse ait pu être positive entraîne deux conclusions scientifiques incontournables:

- a) l'enfouissement de son squelette a été très rapide, car autrement il se serait fossilisé. Dans le cas d'une fossilisation, il y aurait eu une substitution de la matière osseuse de l'os par du calcaire et il y aurait eu destruction totale de l'ADN. Ceci est conforme au scénario du Regourdou.
- b) l'enfouissement est récent, c'est-à-dire vieux de quelques milliers d'années au plus, sinon l'analyse génétique aurait été impossible.

Elle n'est réalisable en effet que sur des os ayant eu des conditions de conservations idéales et dont l'antiquité n'excède pas quelques milliers d'années (cas des momies égyptiennes). Or les Néandertaliens sont datés de plusieurs dizaines de milliers à plusieurs centaines de milliers d'années ! Si cela était vrai, l'analyse génétique aurait été impossible (cf. *Le Cep* n° 6, “Analyse génétique de l'homme de Néandertal”).

A la lumière des trouvailles du Regourdou, on déduit logiquement que la chronologie de la préhistoire humaine est

à reconsidérer et que les observations géologiques (souvent réduites aux observations de surface) doivent tenir compte d'un déluge de grande ampleur.

6- La récidive du scandale

En 1990, la gravure du mammoth fut expertisée par un spécialiste qui refusa de se prononcer devant le propriétaire et dont le rapport se fait toujours attendre. Nul doute que s'il s'était agi d'un faux, la déclaration eût été faite immédiatement et le rapport publié avec la publicité nécessaire au dénigrement dont le site fait l'objet.

Depuis, on laisse sous-entendre, comme pour le site néandertalien, que cette gravure serait un faux ; qu'elle aurait été faite par un des fouilleurs qui ont prêté main-forte à M. Constant et que ces traces de peintures sont une invention. C'est faire fi des conditions de la découverte du mammoth, tout à fait fortuite, par un ami du propriétaire : du sable, qui collait dessus, s'est détaché de la paroi, dans une zone non accessible lors des travaux, libérant à la vue la gravure dans un style et une patine qui ne pouvaient s'inventer. Seule une main experte aurait pu réaliser un faux ; ce n'était pas le cas de ceux qui aidaient bénévolement à la fouille. De plus il aurait fallu échafauder et prendre le temps de réaliser la gravure sans se faire remarquer, en lui donnant une patine de calcite que seul le temps peut réaliser.

Les points peints ont pu résister à l'invasion de l'eau du fait qu'ils sont légèrement recouverts d'un voile de calcite... Ceci ne peut être inventé.

La protection des peintures rouges et roses de la galerie qui rejoint la nécropole s'est certainement réalisée de la même manière. Mais il faut aussi remarquer que le comblement par du sable s'arrête à un mètre sous l'orifice en surface. A ce niveau il est obstrué par un bouchon sédimentaire probablement créé par l'effondrement de la voûte de l'abri sous roche en surplomb, ce qui a freiné fortement l'action érosive de l'eau qui pénétrait.

Le risque d'éboulement dans cette galerie n'a pas encore permis de vérifier si la calcite recouvrait les peintures en cet endroit cependant leur examen lors de la découverte, montrait qu'elle

pénétrait dans la roche calcaire. Quoi qu'il en soit, la présence de ces traces néandertaliennes est indubitable.

Ayant mis sous le boisseau le site du Regourdou, puis le gouffre, restait encore à considérer l'aspect géologique. L'étude a été réalisée puis rédigée pour publication en 1996 relevé topographique et étude géologique. Aucune couche sédimentaire n'avait jamais pu être étudiée à une telle profondeur. L'étude était donc très originale et nouvelle. On aurait pu penser que la publication de ce rapport aurait intéressé au plus haut point les revues spécialisées ?... Pas du tout ! L'article fut retourné à son auteur à différentes reprises, car il n'était pas conforme à la pensée officielle. On lui signala enfin qu'il fallait le modifier sérieusement pour **“ne pas déplaire en haut lieu”**... L'auteur de ce rapport n'admet pas une telle attitude et semble décidé à ne pas se laisser manipuler. Le Regourdou a ainsi trouvé un défenseur de plus. A deux reprises le site du Regourdou s'est avéré être une pierre d'achoppement entre la version officielle de la préhistoire et la réalité. Le Regourdou doit donc disparaître pour le plus grand confort intellectuel de nos penseurs et censeurs en préhistoire évolutionniste, car pour eux il n'y a pas d'alternative. Mais c'était compter sans la persévérance du propriétaire du site et de ses amis qui commencent à se regrouper, ce qui n'est pas sans inquiéter “l'archéo-maffia”, comme Roger Constant se plaît à nommer tout ce monde qui lui fit tant de mal depuis 40 années et continue de le persécuter.

Lorsqu'un fait bien établi contredit une théorie scientifique, c'est la théorie qui devrait être remise en cause parce qu'elle n'est pas conforme aux faits, et non les faits qui devraient être occultés parce qu'ils ne sont pas conformes à la théorie.

SOCIETE

"Il a plu à Dieu qu'on ne pût faire aucun bien aux hommes qu'en les aimant."
(P. Le Prévost)

L'homosexualité, le Droit et la Bible

Jean-Marc Berthoud

Résumé : En 1999, le gouvernement fédéral helvétique avait lancé une consultation populaire sur la situation juridique des couples homosexuels. Dans *Le Cep* n°12, l'auteur avait exposé, statistiques à l'appui, quelle catastrophe sanitaire et sociale représente l'homosexualité. On trouvera maintenant la réponse qu'il a faite au gouvernement suisse, au nom de l'Association Vaudoise de Parents Chrétiens, en rappelant cette fois les normes juridiques et bibliques qui ont conduit toutes les sociétés, sous peine de disparition, à condamner cette abomination que certains présentent aujourd'hui comme normale et "naturelle".

Nous lisons à la page 25 du texte distribué par l'Office fédéral de la justice les lignes suivantes :

"De manière générale en Suisse, comme dans les pays de culture occidentale, l'institution du mariage, marquée par le droit romain et le christianisme, se définit comme l'union de deux personnes de sexe différent. Cela signifie que, selon le droit suisse, deux personnes de même sexe ne peuvent pas conclure un mariage,"

Quelques lignes plus haut nous lisons qu'il s'agit également de:

[...] la définition du "Common law britannique", selon laquelle il faut entendre par mariage "l'union volontaire d'un homme et d'une femme à l'exclusion de tout autre et pour toute leur vie"¹

Ces textes nous permettent de saisir d'emblée la signification véritable des changements juridiques qui nous sont proposés.

¹ « The voluntary union for life of one man and one woman to the exclusion of all others ».

Il s'agit de renverser une tradition juridique vieille de plus de deux mille ans² dans le but de reconnaître légalement l'union de deux personnes du même sexe. On cherche à donner du couple "conjugal", tel qu'il est reconnu par la loi, une définition nouvelle. Il n'est guère possible d'imaginer une révolution juridique aux conséquences plus importantes. C'est la raison pour laquelle notre réponse ne se limitera pas à des considérations purement juridiques, mais tentera d'analyser les causes profondes, philosophiques et religieuses, qui motivent une volonté aussi radicale de changement.

I. Perte du sens des mots *mariage et couple*

Conformément aux textes précités dans le droit d'inspiration chrétienne, le droit romain, le *common law* et, souvent même en des systèmes de droit d'origine païenne, le mariage est défini comme l'union de personnes de sexe différent. L'union de personnes de même sexe ne peut d'aucune manière être considérée dans cette tradition immémoriale comme un *mariage*, ou même un *couple* (au sens légal que l'on donne à ce terme), sans abus flagrant de langage, sans déformation totale du sens usuel des mots. Ainsi nous est-il impossible d'admettre l'usage d'expressions tels "couples hétérosexuels" ou "couples homosexuels" que nous trouvons dans le texte rédigé par l'Office fédéral de la justice.

² Cette tradition est plus ancienne et plus universelle encore, car elle englobe non seulement le droit juif d'origine mosaïque, fondement, avec le droit romain, du droit d'inspiration chrétienne, mais également des droits parfaitement étrangers à la tradition judéo-chrétienne, tels les droits des civilisations « païennes » qui, même s'ils envisageaient la possibilité de fonder légalement des familles polygames et polyandres, n'ont jamais même imaginé la constitution juridique de familles dont les membres seraient du même sexe. Ceci est également vrai pour des sociétés, comme celles de Sparte et d'Athènes, où l'homosexualité était socialement admise. Il a fallu les aberrations de notre XX^{ème} siècle pour arriver à une pareille innovation juridique.

Nous pouvons retracer le développement de cette dénaturation du langage juridique à travers les récentes modifications du droit civil, pénal et constitutionnel:

- Il s'est d'abord manifesté dans le nouveau droit matrimonial suisse où il est constamment question de "partenaires" et jamais de "mari" et de "femme", ou d'"époux" et d'"épouse" pour parler des conjoints. On ouvrait ainsi la voie à l'invention de cette nouvelle conception juridique aberrante qui est celle d'un prétendu "couple" ou d'un "mariage" imaginaire contracté entre deux personnes du même sexe.

- Par contre, il y a encore peu de temps, certains actes pervers pratiqués entre homosexuels étaient considérés par le code pénal de notre pays comme des actes criminels. La banalisation de ces actes a été fortement accentuée par la récente révision des articles du code pénal sur les délits d'ordre sexuel.

- Enfin, l'article de la nouvelle Constitution fédérale, rendant illégale toute discrimination par rapport à quelconque "mode de vie"³ a ouvert toute grande la voie aux propositions que nous présente l'Office fédéral de la Justice, de légaliser et même d'institutionnaliser les comportements pervers de ceux que la langue française nomme *sodomites*.

Malgré le rappel donné en fin du document sur le fondement religieux du mariage, nous devons constater que la proposition de donner à deux personnes du même sexe un statut légal se rapprochant fortement ou étant quasiment équivalent à celui procuré par le mariage, témoigne chez les juristes de l'Office fédéral de la Justice d'une perte entière de la signification ontologique (relative à l'être), naturelle ou créationnelle, de cette institution.

Sur le plan philosophique, il s'agit ici d'un nominalisme radical, système de pensée où l'on tient les mots — tels "mariage" et "couple"— comme des termes (de simples "noms") purement

³ Notons la rapidité extrême avec laquelle nos juristes cherchent à donner une teneur "homosexuelle" à l'expression apparemment anodine de "mode de vie" récemment introduite dans la Nouvelle Constitution fédérale et qui, en droit suisse, s'applique habituellement aux concubins. C'est d'ailleurs ce sens homosexuel que lui donne en priorité la propagande gay américaine.

arbitraires et conventionnels dont le contenu ne se réfère à rien de permanent dans la réalité et dont le sens peut, en conséquence, être modifié arbitrairement et volontairement par le législateur, ceci en fonction des variations ou de l'opinion publique ou du contexte sociologique à la mode ou des fantaisies des spécialistes consultés. Nous pouvons affirmer que l'histoire du droit, du moins dans notre pays, n'a jamais connu une pareille légèreté et une pareille arrogance dans la relativisation du droit. Une telle modification arbitraire du langage juridique ne peut guère se constater dans la tradition chrétienne et romaine du droit, ni même dans celles des droits d'origine païenne. C'est la soumission du droit actuel aux présupposés d'une tradition philosophique nominaliste, à la fois volontariste (Ockham), subjectiviste (Descartes), idéaliste (Kant) et purement immanente (Kelsen), qui a abouti à de telles contre-vérités. Nous le répétons, il n'est pas possible de parler légitimement de "couple" juridique (et encore moins de "mariage") pour des unions entre personnes d'un même sexe, sans abuser complètement du langage juridique et sans contrefaire la réalité naturelle, créée par Dieu, que le terme utilisé exprime. Il s'agit de l'invention volontariste d'un véritable "monstre" juridique.

II. Le refus de la réalité immuable, d'ordre naturel ou créationnel, du couple et du mariage.

Ce que nous constatons dans les propositions contenues dans le texte que nous a soumis l'Office fédéral de la Justice, ce n'est pas simplement la perte chez nos juristes de la compréhension du sens des mots "couples" ou "mariage". C'est la réalité unique et immuable, la réalité véritable du couple et du mariage, constituée créationnellement et naturellement par l'union d'un homme et d'une femme, qui est ici mise en question. Jusqu'au développement du droit naturel moderne (à la fin du XVII^{ème} siècle), tant la théologie, le droit, que les mœurs elles-mêmes, accordaient au mariage un caractère sacré.

Selon l'héritage de toutes les Eglises chrétiennes, le mariage est considéré comme une "alliance", et en particulier comme le reflet de l'alliance établie par Dieu, d'abord avec sa création, puis avec son Eglise, prémices de la création nouvelle.

Chez les orthodoxes et les catholiques le mariage est un “sacrement”, signe visible d’une réalité invisible fondée en Dieu, les réformés réservant pour leur part le terme de sacrement aux seuls actes ecclésiastiques qui concernent chaque chrétien.

C’est en fonction de ce caractère sacré du mariage dans la théologie et le droit chrétiens que les lois pénales réprimaient avec une si grande sévérité les actions attaquant gravement cette institution. Pour remonter à l’une des sources de ce droit d’inspiration chrétienne, il est utile de rappeler que, pour le droit hébraïque, ces infractions graves contre le mariage — adultère, sodomie, pédérastie, bestialité — étaient sanctionnées par la peine de mort, ces “crimes” étant ainsi placés au même niveau de gravité que l’homicide volontaire. La vie humaine et l’institution du mariage étaient alors considérées comme les biens sociaux les plus précieux confiés à la protection des lois.

Dans la perspective judaïque et chrétienne, l’idée d’un “couple” ou d’un “mariage” entre personnes du même sexe était littéralement impensable. Voyons ce qu’en disent l’Ancien, puis le Nouveau Testament :

Dieu créa l’homme à son image:

Il le créa à l’image de Dieu,

Homme et femme il les créa.

Dieu les bénit et Dieu leur dit:

Soyez féconds, multipliez-vous [...] (Genèse 1: 27-28a)

et encore,

[...] “L’homme quittera son père et sa mère et s’attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair” (Genèse 2 : 24).

L’enseignement de Jésus-Christ ne diffère en rien de celui de Moïse. Répondant aux Pharisiens qui l’interrogeaient sur la possibilité du divorce selon l’enseignement de la Bible, Jésus répondit: “N’avez-vous pas lu que le Créateur, au commencement, fit l’homme et la femme ? C’est pourquoi l’homme quittera son père et sa mère et s’attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l’homme ne sépare pas ce que Dieu a uni.” (Matthieu 19 :4-6)

Voyez aussi l'enseignement de l'apôtre Paul dans I Corinthiens 6 : 16 et Ephésiens 5 : 31.

Ces textes évoquent les deux aspects fondamentaux du mariage :

a) l'union entre un homme et une femme pour leur joie et bonheur mutuels ;

b) la procréation, conséquence naturelle de cette union. Cette institution créationnelle et naturelle du mariage a sa réalité propre en elle-même, tant sur le plan de la pensée du créateur que sur celui de sa réalisation sur la terre dans le temps et dans l'espace. C'est ainsi que sur le plan intellectuel, la famille est un universel, une idée d'origine divine stable. Sur le plan concret, elle est ce que l'on appelle en philosophie une forme substantielle, soit une réalité concrète, ici institutionnelle qui, elle aussi, est stable. Comme d'autres universaux et formes substantielles, tels les éléments chimiques ou les espèces animales et végétales, la famille ne peut en conséquence être éliminée de la réalité créée par Dieu. C'est pour cette raison que le Christ insiste sur la nouvelle unité (une seule chair) que forme le couple marié. Le "mariage" est donc ce rapport unique entre deux personnes, un homme et une femme, s'unissant pour la vie en vue de leur bien commun et dont un élément fondamental est la procréation. C'est ainsi que "mariage" et "famille", union et procréation, sont naturellement liés.

Dans une pareille conception du mariage, du couple et de la famille, il ne peut y avoir la moindre place pour les contrefaçons d'une unité factice et perverse constituée par la fornication des homosexuels. Car il s'agit ici d'actes qui, par nature, sont totalement stériles et qui ne peuvent être assimilés à la consommation, élément indispensable à la validité du mariage. Avec des variantes (polygamie, polyandrie), cette conception biblique du mariage, tout à la fois sacrée et juridique, est celle de l'humanité tout entière, même quand l'homosexualité est admise, comme ce fut le cas chez les anciens Grecs.

C'est seulement dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle que des homosexuels allemands se sont mis à revendiquer la reconnaissance légale de leur "mode de vie" pervers. Aujourd'hui

on cherche à le mettre sur un pied d'égalité avec le mariage lui-même.

III. Le droit, protection contre la tendance au désordre social

Il s'ensuit que, dans la vision naturelle et biblique du mariage, des relations perverses telles que l'homosexualité ou la bestialité doivent être considérées non seulement comme mauvaises en elles-mêmes (comme le serait, par exemple, l'adultère) mais comme constituant des actes contre nature, allant à l'encontre de l'ordre de la création. Blaise Pascal ne disait-il pas que renverser la loi constituait un acte bien plus grave pour un homme, que d'enfreindre cette même loi. Car le renversement de la loi légitime une multitude de crimes. De même, nous devons affirmer que vouloir renverser la conception d'un ordre de nature (ce que nous propose l'Office fédéral de la Justice) est un acte plus grave encore que de renverser l'ordre de la loi lui-même. Car une fois la notion de "nature" abolie de l'esprit d'un peuple, le discernement entre ce qui est naturel et ce qui est contre nature devient tout simplement impossible. L'idée d'une réalité substantielle des êtres devient en fin de compte impensable. C'est en effet ce à quoi doit nécessairement aboutir l'orientation spirituelle et philosophique qui sous-tend la volonté de légaliser le "couple" homosexuel. Il s'agit d'un des aspects de ce que la Bible nomme "être dans les ténèbres", c'est-à-dire sans repères, perdu. C'est un mouvement vers le chaos, le désordre radical, l'informe. L'avenir même de ce que nous appelons la civilisation dépend du rejet de cette manière de détruire la pensée et de répandre la confusion dans les institutions sociales.

Le droit issu de la tradition occidentale s'est toujours élevé contre de tels désordres. Il le faisait en punissant le mal et en encourageant le bien par l'exercice de la justice, mais aussi, dans un sens plus profond, en maintenant avec la plus grande vigueur ce qui était naturel et en réprimant tout comportement qui aurait pu être taxé de contre-nature. Jusqu'à une période toute récente, la légalisation de tels comportements était tout simplement impensable.

Ceci montre la profondeur de la révolution juridique qui nous est aujourd'hui proposée.

Connue on l'a vu plus haut, dans la pensée juridique biblique, les comportements contre nature sont réprimés de manière exemplaire.

“Je suis l'Eternel. Tu ne coucheras pas avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une horrible pratique. Tu n'auras de rapports avec aucune bête, pour te souiller avec elle. La femme ne s'approchera pas d'une bête, pour s'accoupler avec elle. C'est une confusion.” (Lévitique 18 : 21b-23)

Et la peine prévue est la suivante:

“Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ils ont commis tous deux une horreur; ils seront punis de mort; leur sang [retombera] sur eux” (Lévitique 20 :13).

Voici la gravité avec laquelle le droit biblique d'inspiration divine, qui reste encore aujourd'hui, bien que de façon ténue, l'un des fondements de notre ordre juridique, considérait de tels actes.

IV. Le jugement de Dieu et ces pratiques perverses.

Les cinq propositions de l'Office fédéral de la Justice cherchent toutes, de manière progressive, à donner une reconnaissance légale (et même une légitimation institutionnelle) aux pratiques d'homosexuels et de lesbiennes que le droit des nations considérait jusqu'à une période très récente comme criminelles, perverses et contre-nature. La progression de ces cinq propositions témoigne très exactement de la croissance des revendications de la communauté homosexuelle internationale. Elles doivent aboutir, selon les exigences de ces gens, à l'abaissement progressif de l'âge de protection sexuelle des jeunes, à la légalisation de l'adoption d'enfants par des “couples” homosexuels, et enfin, revendication constante depuis plus d'un siècle, à la décriminalisation de la pédophilie. Les solutions décrites par les cinq points de la Commission fédérale de la Justice, telles qu'elles sont édictées et appliquées dans les pays nordiques, tendent, à la longue, à l'établissement d'une très large équivalence avec le mariage.

Le mouvement législatif en faveur de la reconnaissance légale des “couples” homosexuels paraît conduire à l'adoption d'enfants non encore pervertis par de tels “couples”.

Non seulement nos autorités ne cherchent plus à sévir pénalement contre de telles pratiques, mais elles travaillent à les rendre légitimes, à les institutionnaliser.

Que peut donc nous dire la Bible sur de telles défaillances de la part des autorités législatives de notre pays? Comment la Parole de Dieu nous permet-elle de juger la proposition qui nous est soumise d'institutionnaliser l'homosexualité ? Tournons-nous d'abord vers l'enseignement du Nouveau Testament.

“La colère de Dieu se révèle du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes qui retiennent injustement la vérité captive. [...] Se vantant d'être sages, ils sont devenus fous ; et ils ont remplacé la gloire du Dieu incorruptible par des images représentant l'homme corruptible, des oiseaux, des quadrupèdes et des reptiles. [...]

C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions déshonorantes, car leurs femmes ont remplacé les relations naturelles par des actes contre nature ; et de même les hommes, abandonnant les relations naturelles avec la femme, se sont enflammés dans leurs désirs, les uns pour les autres ils commettent l'infamie, homme avec homme et reçoivent en eux-mêmes le salaire que mérite leur égarement⁴.” (Romains 1: 18,22-23,26-27)

Ce texte nous montre que ces actes pervers constituent en eux-mêmes des manifestations du jugement actuel de Dieu sur ceux qui refusent de le reconnaître et de l'adorer. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles le suicide est si largement répandu dans la population homosexuelle. Mais ce jugement ne repose pas uniquement sur ceux qui agissent ainsi... Ceux qui, abusant de l'autorité juridique qui leur a été confiée par Dieu, encouragent les hommes, non à faire le bien, mais à commettre le mal, affrontent eux aussi le jugement divin.

C'est bien la situation dans laquelle se sont placés aujourd'hui les juristes de l'Office fédéral de la Justice et plus encore ceux qui les ont mandatés. Il est intéressant de constater

⁴ Se reporter à l'article du *Cep* n°12 pour mesurer statistiquement la perte de santé et de longévité qu'induit la pratique homosexuelle.

comment Paul termine son exhortation, aussi actuelle aujourd'hui qu'il y a deux mille ans:

“Et bien qu'ils connaissent le décret de Dieu, selon lequel ceux qui pratiquent de telles choses sont dignes de mort, non seulement ils les font, mais encore ils approuvent ceux qui les pratiquent.” (Romains 1 :32)

Voici pour l'enseignement du Nouveau Testament.

Revenons, pour conclure, à l'enseignement de la Thora, de la Loi divine, telle qu'elle est révélée dans l'Ancien Testament. Dans le livre du Lévitique nous lisons les paroles suivantes, toujours d'actualité, et qui ont pour notre pays une portée redoutable:

“Ne vous souillez par aucune de ces pratiques, car c'est par toutes ces choses que se sont souillées les nations que je chasse devant vous. Le pays en a été souillé ; je suis intervenu contre sa faute, et le pays a vomi ses habitants. Vous observerez donc mes prescriptions et mes ordonnances, et vous ne commettrez aucune de ces horreurs, ni l'autochtone, ni l'immigrant qui séjourne au milieu de vous. Car ce sont là les horreurs qu'ont commises les hommes du pays, qui y ont été avant vous ; et le pays en a été souillé. Ainsi le pays ne vous vomira pas à cause de vos souillures, comme il aura vomi les nations qui y étaient avant vous. Car tous ceux qui commettront une quelconque de ces horreurs seront retranchés du milieu de leur peuple. Vous observerez mon ordre, et vous ne commettrez aucunes des horreurs qui se pratiquaient avant vous ; vous ne vous souillerez pas. Je suis l'Eternel, votre Dieu,” (Lévitique 18 : 24-30)

Dieu dispose de moyens directs pour mettre fin à ces pratiques abominables. C'est ainsi qu'il détruisit les villes de Sodome et de Gomorrhe au temps d'Abraham et de Lot. Il utilisa également les Israélites pour juger les nations cananéennes qui s'étaient livrées à de telles pratiques. Plus tard ce furent les Assyriens, les Babyloniens et les Romains qui furent les instruments ponctuels des jugements de Dieu contre son propre peuple qui s'était, lui aussi, rendu abominable. Mais Dieu peut également détruire une nation, comme il le fait manifestement aujourd'hui pour la Suisse, par des moyens purement immanents :

les conséquences destructrices. Notons quelques-uns de ces jugements immanents de Dieu. Il juge:

- en faisant perdre aux hommes et aux femmes d'un pays (et surtout à ceux qui le gouvernent) le set de la différence entre le bien et le mal, c'est-à-dire entre ce qui est normal et anormal, entre ce qui est naturel et ce qui est contre nature;
- en livrant un peuple à l'amour du mensonge et de l'injustice, lui faisant ainsi prendre le mensonge pour la vérité, l'injustice pour la justice
- en donnant à ses habitants le dégoût de se reproduire;
- en donnant à ses autorités le désir de favoriser des unions contre nature dont le caractère est d'être stérile
- en affaiblissant constamment les bases légales et morales, naturelles et créationnelles, c'est-à-dire chrétiennes, de la famille
- en augmentant les cas de maladies transmises par des pratiques "sexuelles" anales et buccales qui sont parfaitement antihygiéniques. Or sont écartés les avertissements donnés par les instances dirigeantes de la profession médicale à leurs confrères sur les dangers épidémiologiques représentés par les patients homosexuels, patients qui par la nature de leur activité, sont des malades à hauts risques;
- en augmentant pour la population les dangers psychiatriques liés à des pratiques sexuelles qui entraînent de nombreux troubles psychiques menant, dans biens des cas, au suicide des malades;
- en augmentant, par la banalisation et la normalisation de l'homosexualité, le risque de perte du sens de leur identité sexuée chez nombre de jeunes, tant garçons que filles, ceci suscitant en eux une incapacité foncière à fonder des familles saines et stables ; la perte des repères (et des pères), dont on ne cesse de nous rabattre les oreilles, affecte même les jeunes qui sont opposés à l'homosexualité;
- en livrant notre pays à des autorités qui ne connaissent plus la différence (comme le souligne ironiquement la Bible) entre leur main droite et leur main gauche, c'est-à-dire entre le bien et le mal, donc entre le naturel et ce qui est contre nature, et qui, en conséquence, encouragent, souvent inconsciemment, tous les maux que nous venons d'énumérer, ceci par la légalisation de pratiques homosexuelles et lesbiennes.

Malheur à un peuple gouverné par de telles autorités Que
Dieu .ait encore pitié de notre pauvre pays. Qu'Il nous délivre du
mal!

BIBLE

Le parallélisme dans la poésie biblique¹ François Vigouroux

Résumé : Nombre des livres bibliques sont écrits dans le langage de la poésie, en particulier les Psaumes. Mais le poème hébraïque obéit à des règles très différentes de celles de la rime et de la mesure qui caractérisent le poème français. Le parallélisme est le trait principal de la poésie hébraïque ; il se rapporte au sens plus qu'à la forme. L'auteur expose ici quelles sont les différentes manifestations du parallélisme, afin de nous faire mieux apprécier les livres poétiques de la Bible. Il explique aussi comment la poésie hébraïque, par exception, était prédestinée à être traduite dans toutes les langues.

C'est Lowth qui, le premier, dans ses *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux*, publiées en 1753 à Oxford, où il était professeur, a établi l'existence du parallélisme dans la poésie hébraïque. Il n'avait pas été soupçonné par les anciens ; du moins ne l'ont-ils pas signalé en tant que mécanisme poétique, et n'en ont-ils tiré aucun parti pour l'interprétation de l'Écriture.

Lowth définit le parallélisme : la correspondance d'un vers avec un autre. Il l'appelle le parallélisme des membres, parce que la répétition de deux ou trois membres parallèles est un caractère constitutif de la poésie hébraïque, où il n'y a jamais de vers isolé. C'est une sorte de rime de la pensée, une symétrie de l'idée, exprimée ordinairement deux fois, ou quelquefois trois, en termes différents, tantôt synonymes, tantôt opposés.

Langue du-juste argent choisi

Cœur des-méchants sans valeur (*Prov. X 20*).

On a comparé le parallélisme au balancement d'une fronde ; on pourrait le comparer peut-être plus justement au mouvement d'un balancier qui va et revient sur lui-même.

¹ *La Sainte Bible polyglotte*, Roger et Chernoviz, Paris, 1902, t. 3, p.826-830.

Ces répétitions de la même pensée décèlent un trait du caractère oriental qui est plus lent que vif, qui n'a jamais attaché au temps la même valeur que nous, et s'est toujours complu dans la méditation des mêmes idées. Il faut d'ailleurs reconnaître que le parallélisme est jusqu'à un certain point dans la nature des choses, au moins pour le chant, puisque les refrains sont de toutes les époques et de tous les pays.

Nous avons dit qu'on peut comparer le parallélisme au mouvement d'un balancier. Rien n'est plus monotone en soi que la régularité de ce va-et-vient qui ne change jamais. La variété est cependant un élément nécessaire de la beauté. La monotonie ne devait-elle donc pas devenir l'écueil fatal de toutes les compositions poétiques d'Israël ? Ce danger a été évité beaucoup mieux que dans nos poèmes en vers alexandrins, grâce à la souplesse du génie hébraïque et à la diversité des combinaisons qu'il a su introduire dans le parallélisme. Il y en a quatre espèces principales, qu'on appelle parallélisme synonymique, antithétique, synthétique et rythmique.

1) Le parallélisme est **synonymique** quand les membres parallèles se correspondent en exprimant en termes équivalents le même sens. Assez fréquemment, il y a gradation dans la pensée, quoiqu'elle reste substantiellement la même dans les deux membres. On trouve de nombreux exemples de cette espèce de parallélisme dans les Psaumes. Lowth a signalé déjà comme un des plus beaux. le Psaume CXIV (selon l'hébreu, première partie du Psaume CXIII selon la Vulgate):

*Quand Israël sortit de l'Égypte,
La maison de Jacob, [du milieu] d'un peuple barbare,
Juda devint son sanctuaire,
Israël, son royaume.*

*La mer [le] vit et elle s'enfuit,
Le Jourdain recula en arrière,
Les montagnes bondirent comme des béliers,
Les collines, comme des agneaux.*

*Pourquoi t'enfuir, ô mer?
 [Pourquoi], Jourdain, reculer en arrière?
 [Pourquoi], bondir comme des béliers, ô montagnes.
 [Et vous], collines, comme des agneaux?*

*Tremble devant la face du Seigneur, ô terre!
 Devant la face du Dieu de Jacob,
 Qui change la pierre en sources abondantes,
 Et le rocher en ruisseaux d'eau [vive].*

2) Le parallélisme est **antithétique** quand les deux membres se correspondent l'un à l'autre par une opposition de termes ou de sentiments. Cette espèce de parallélisme est surtout usitée dans les Proverbes, parce qu'elle est conforme à l'esprit de la poésie gnominique : l'antithèse fait ressortir la pensée qui est le fond de la sentence et de la maxime

*Les coups de l'ami sont fidèles,
 Les baisers de l'ennemi sont perfides.
 L 'homme rassasié dédaigne le miel,
 L 'affamé [trouve] doux même ce qui est amer.*

(Prov. XXVII, 6-7)

On en rencontre aussi de beaux exemples dans les Psaumes:
*Ceux-ci se confiaient dans leurs chariots, ceux-là dans leurs
 [coursiers];*

Et nous dans le nom de YHWH, notre Dieu.

Ils ont fléchi, ils sont tombés;

Et nous, nous sommes debout, nous sommes fermes.

(Ps. XIX, 8-9)

3) Le parallélisme est **synthétique** quand il consiste seulement dans une ressemblance de construction ou de mesure:

Les mots ne correspondent pas aux mots et les membres de phrase aux membres de phrase comme équivalents ou opposés par le sens, mais la tournure et la forme sont identiques : le sujet répond au sujet, le verbe au verbe, l'adjectif à l'adjectif et la mesure est la même.

La seconde partie du Psaume XXVIII (XXIX), *Coeli enarrant gloriam Dei*, contient des exemples remarquables de parallélisme synthétique:

*La loi du Seigneur est parfaite,
Récréant l'âme;
Le précepte du Seigneur est fidèle,
Instruisant le simple;
Les commandements du Seigneur sont justes,
Réjouissant le cœur;
Le décret du Seigneur est pur,
Eclairant les yeux...
Plus désirable que l'or,
Que des monceaux d'or;
Plus doux que le miel,
Que le rayon de miel.*

4) Le parallélisme est néanmoins quelques fois simplement apparent et ne consiste que dans une certaine analogie de construction ou dans le développement de la pensée en deux vers. Il est alors purement **rythmique** et se prête par là même à des combinaisons infinies:

*Heureux ceux qui gardent ses préceptes [du Seigneur],
Qui le cherchent de tout leur cœur...
Tu as donné tes commandements
Pour qu'on les observe avec soin...
Je veux garder tes ordonnances;
Ne m'abandonne pas entièrement. (Ps. CXVIII 2, 4, 8)*

Les poètes hébreux en font un usage assez fréquent, et c'est surtout par lui et par les formes multiples qu'ils savent lui donner qu'ils ont réussi à éviter la monotonie à laquelle semblait les condamner fatalement la forme même de la poésie hébraïque.

Ils ont su introduire la variété dans toutes les formes de parallélisme par une multitude de procédés ingénieux dont nous n'énumérerons qu'un petit nombre.

1° Tantôt le verbe exprimé dans le premier membre est sous-entendu dans le second:

*Quand Israël sortit de l'Égypte,
La maison de Jacob — [du milieu] d'un peuple barbare,
Juda devint son sanctuaire,
Israël — son royaume. (Ps. CXIII, 1-2).*

2° Tantôt le sujet du premier hémistiche devient régime du second:

*Dans l'iniquité j'ai été formé,
Et dans le péché ma mère m'a conçu. (Ps. I, 7).*

3° Ou bien le discours direct est substitué à l'indirect:

*Il est bon de louer IHWH,
Et de chanter ton nom, ô Très-Haut. (Ps. XCI, 2).*

4° Le parallélisme strict est rompu par l'emploi de diverses figures, de l'inversion, de l'interrogation, de l'exclamation, de l'ellipse

*Mon âme est troublée, beaucoup,
Et toi, Seigneur, jusqu'à quand? (Ps. VI, 4)
Ils crient au secours... et point de sauveur.
Vers le Seigneur... et il ne leur répond pas. (Ps. XVII, 42)*

5° Le sens, suspendu dans le premier membre, n'est terminé que dans le second, et le parallélisme est indiqué par la répétition des mêmes mots

*Louez, serviteurs du Seigneur,
Louez le nom du Seigneur. (Ps. CXII, 1)*

Ces moyens de varier le parallélisme, empruntés à la grammaire et à la rhétorique, ne sont pas les seuls qu'aient employés les poètes d'Israël. Ils ont eu recours à d'autres, qui modifient davantage la forme poétique et produisent une diversité plus grande.

1° La pensée que veut exprimer le poète embrasse quelquefois quatre membres, et alors, par un procédé analogue à celui de nos vers à rimes mêlées ou croisées, les membres parallèles ne se suivent pas deux à deux, mais sont intervertis, de sorte que, par exemple, le premier est parallèle avec le dernier et le second avec l'avant-dernier.

*Mon fils, si ton cœur est sage,
 Mon cœur se réjouira.
 Mes reins tressailliront d'allégresse,
 Quand tes lèvres proféreront des paroles sensées.*
 (Prov. XXIII, 15-16)

Dans l'exemple suivant, le premier membre répond au troisième, et le second au quatrième:

*J'enivrerais mes flèches de sang,
 Mon épée se nourrira de chair,
 Du sang des morts et des captifs,
 De la tête des chefs ennemis.* (Deut. XXXII, 42)

2° Les parallélismes synonymique et antithétique sont quelque fois employés simultanément:

*La vérité germera de la terre,
 La justice poindra des cieux.* (Ps. LXXXIV, 12)

3° Le nombre des membres parallèles peut être multiplié et porté à trois ou même à quatre. Il est de trois dans cette imprécation de David, Ps. VII, 6:

*Que l'ennemi me poursuivre et m'atteigne,
 Qu'il foule ma vie aux pieds,
 Qu'il me réduise en poussière!*

Le Psaume XC, 5-6, nous présente quatre membres parallèles consécutifs, combinés deux à deux avec beaucoup d'art:

*Ne crains point les terreurs de la nuit,
 Ni le flèche lancée dans le jour,
 Ni le peste qui s'avance dans l'obscurité,*

Ni la contagion qui exerce ses ravages en plein midi.

4° Enfin la diversité de mesure dans le vers, c'est-à-dire du nombre de mots ou de syllabes mesurées qui le composent régulièrement, permet d'introduire un nouvel élément de variété dans le parallélisme, en alternant les vers de diverses mesures ou en les mêlant au gré du poète. Nous en avons cité plus haut un exemple, tiré du Psaume *Coeli enarrant gloriam Dei*, à propos du parallélisme synthétique ; en voici un autre, emprunté au Ps. XIV (Vulgate, XIII):

*L'insensé a dit dans son cœur;
Dieu n'est pas.
Ses œuvres sont corrompues, abominables;
Nul n'agit bien.
Seigneur, du haut du ciel, jette les yeux
Sur les enfants des hommes,
Pour voir s'il est un homme sage,
Cherchant Dieu.
Tous ont dévié, tous sont pervertis;
Nul n'agit bien!*

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici du parallélisme montre clairement quel avantage offre cette forme particulière de la poésie hébraïque, pour faire passer cette dernière dans une langue différente, sans lui enlever complètement son cachet.

Celles des formes poétiques qui consistent exclusivement dans la mesure prosodique ou la rime des mots, disparaissent nécessairement dans les traductions ; au contraire le parallélisme existant d'ordinaire, non dans les sons, mais dans la pensée même, peut être aisément conservé. **On dirait que Dieu, qui voulait que les poèmes qu'il avait inspirés aux chantres d'Israël devinssent le chant et la prière de l'Eglise universelle et du monde entier, voulut aussi qu'ils fussent jetés dans un moule poétique capable d'être facilement transporté dans toutes les langues parlées sous le ciel.**

L'étude du parallélisme a donc une véritable importance littéraire, et puisque Dieu a voulu qu'une partie de la parole révélée nous fût transmise sous forme de poèmes, il ne peut pas

être indifférent pour un chrétien de connaître les règles et les lois qui le régissent. Mais là n'est pas cependant le principal intérêt de cette étude. Elle a une utilité plus grande encore. S'il nous est avantageux de connaître les beautés littéraires de la Bible, il l'est bien davantage d'en pénétrer le sens. Or, la connaissance du parallélisme est un moyen puissant de mieux saisir la signification d'un grand nombre de passages, qu'on rencontre précisément dans les livres les plus obscurs et les plus difficiles de la Sainte Ecriture. Bien des endroits des Psaumes, par exemple, deviendront clairs et intelligibles à qui leur appliquera pour les comprendre les règles du parallélisme synonymique ou antithétique. Ainsi le sens d'*in virtute tua*, dans le passage suivant du Ps. CXXI, 7:

*Fiat pax in virtute tua
Et abundantia in turribus tuis*²

est déterminé par le parallélisme.

Puisque *in virtute* correspond à *in turribus*, il doit avoir un sens analogue et désigner par conséquent ce qui fait la force de Jérusalem et lui assure la paix, c'est-à-dire ses murailles, comme l'a traduit saint Jérôme dans sa version des Psaumes sur l'hébreu, *in muris tuis*. De même, Ps. LXXV, 3:

*Et factus est in pace locus ejus,
Et habitatio ejus in Sion*³,

Le mot *in pace* doit désigner Jérusalem, *Salem*, séjour de la paix, parce qu'il correspond à Sion. Le parallélisme sert même quelque fois à déterminer la vraie leçon. Ainsi il prouve que dans le verset 17 du Ps. XXI, qui a une si grande portée, il faut lire, avec notre Vulgate, *Kâ'arou*, "ils ont percé", et non *kâ'ari*, "comme un lion", ainsi que le porte le texte massorétique*, parce que cette dernière leçon détruit le parallélisme:

*Ils ont percé mes mains et mes pieds,
Ils ont compté tous mes os.*

² Que la paix règne dans tes murs, et l'abondance dans ta tour.

³ Sa tente s'est fixée dans la paix (Salem), et sa demeure en Sion.

(*)**Note.** A cette dernière remarque de F. Vigouroux il nous semble utile d'apporter quelques précisions.

Le grec et le latin se traduisent ici

v. 17 *Car des chiens nombreux m'ont environné,*

Un concile de méchants m'assiège⁴

Ils ont percé⁵ mes mains et mes pieds,

v. 18 *Ils ont compté tous mes os.*

Ces 4 vers forment deux parallélismes synonymiques successifs, à cheval sur les versets 17 et 18.

La version hébraïque en usage dans le judaïsme (texte établi par les massorètes au 4^{ème} siècle après Jésus-Christ) donne pour le troisième vers de ce quatrain :

"Comme un lion, mes mains et mes pieds"

La traduction officielle du rabbinat français (Zadoc Kahn) rend cette version intelligible en intercalant un verbe sous-entendu

"Comme le lion [ils meurtrissent] mes mains et mes pieds"

Or la locution *kâ'ari* ("comme un lion") est surmontée d'un astérisque qui indique une "correction des sages" (*tikoun sôferim*) : la modification du texte original par les rabbins, entérinée par les massorètes.

F. Vigouroux porte en note à la traduction de ce verset : *"Il faut renoncer à toutes les lois de la critique et de l'herméneutique, pour traduire avec les Juifs, "comme un lion, mes mains et mes pieds"*

Quand on considère quel est le personnage célèbre dont les mains et les pieds ont été transpercées, l'intention à l'œuvre derrière cette "correction des sages" est plus qu'évidente : il fallait faire disparaître tout indice de la messianité du Christ, dans ce psaume 21 dont le premier vers est cité par Jésus en croix, selon

⁴ En latin : "*Concilium malignantium obsedit me*" en grec : "συναγωγή πονηρευομενων περιεσκον με".

⁵ En latin : "*Foderunt manus meas et pedes meos*"; en grec des Septante "Ωρυξαν χειρας μου και ποδας .

son ultime parole, si déconcertante à première lecture : “*Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m’as-tu abandonné ?*” (Mat. 27:46).

Outre toutes les considérations que les Pères de l’Eglise et les théologiens ont pu tirer de cette exclamation, il est bon de rappeler que l’usage était de désigner les passages de l’Ecriture par leurs premiers mots. Lorsque le Christ ou les apôtres citent quelques mots de l’Ecriture devant des auditeurs qui connaissent par cœur la Torah et les Psaumes, il faut toujours considérer la totalité du verset, voire tout le passage qui suit, pour bien comprendre l’allusion. En citant les 4 premiers mots du psaume 21, le Christ désigne aussi l’ensemble du psaume et notamment ce prophétique verset 17 qui s’applique beaucoup mieux au Christ (et donc à l’Eglise) qu’à David en ses tribulations. En particulier on y retrouve (v. 9) la phrase que saint Matthieu met dans la bouche des grands prêtres : “*Il a mis en Dieu sa confiance ; qu’Il le délivre à présent, s’il l’aime !*” (Mat. 27:43).

C’est dire avec quelle attention nous devons méditer chacun de ces ponts entre l’Ancien et le Nouveau Testament, dans lesquels l’Ecriture révèle sa profonde unité⁶.

⁶ Dans le même esprit, nous renvoyons à l’article d’Antonio Ammassari “*Sur les origines du calendrier de Noël*” (*Le Cep* n°1, pp. 58-62). L’auteur y montre comment certains passages de saint Luc ou des Actes remémorent le psaume du jour, souvent prophétique, tel qu’il figurait dans la liturgie alors célébrée dans le Temple.

Alliance et Chiffre 8

Yves Germain

Résumé : Le chiffre 8 revient souvent dans la Bible pour évoquer l'alliance divine. La Résurrection est célébrée le "huitième jour" de la semaine hébraïque : le samedi, jour du "sabbat" est en effet le septième et dernier jour de la semaine proprement dite ("chabbat", en hébreu, est construit sur "shéba" qui est le chiffre 7, et la racine "shaba" veut dire "jurer"). L'auteur donne divers exemples de cette signification symbolique que les Pères de l'Eglise ont souvent commentée.

Pour associer à Dieu le chiffre 8, certains ont fait des calculs sur le tétragramme (Y H W H) à partir des chiffres représentés par les lettres hébraïques:

$$Y = 10 ; W=6 ; H=5$$

$$\text{Donc } Y H W H = 10 + 5 + 6 + 5 = 26, \text{ et } 2+6=8$$

Ce chiffre 8 est représenté par la lettre H et la huitième de l'alphabet ; elle est le symbole de la "clôture". C'est notre H aspirée. C'est pourquoi saint Augustin a décomposé l'Histoire en 7 parties (*La cité de Dieu*), la huitième étant le temps de la Résurrection finale. De même dans l'Apocalypse de Saint Jean, la "Bête" est le 8^{ème} roi (Ap 17.11).

Saint Méliton écrit : "*Ce nombre se rapporte au jour du Seigneur (dimanche), de la Résurrection, ou bien à la résurrection future de tous les hommes à propos de laquelle il est écrit en tête du Psaume 6 : pour la fin sur l'octacorde*¹". Les grandes fêtes juives duraient 7 jours et le huitième était "le grand jour". C'est ce jour où le Christ fera ses déclarations les plus importantes.

"*Or le dernier jour, le plus solennel de la fête, Jésus se tenait debout et Il lançait à pleine voix : "Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi"* (Jn 7,37), et en Jean 20,26 : "*Et huit jours après*",

¹ Jean-Pierre Laurant, *Symbolisme et Ecriture*, Cerf, Paris, 1988, p.112.

(Il apparaît à Thomas). C'est huit jours après la confession de saint Pierre qu'a lieu la Transfiguration (Luc 9,28).

Cela se faisait depuis l'Exode :

“*Le huitième jour tu me le donneras*” (le premier-né du bétail) (Ex 22,29). “*Le huitième jour vous aurez une assemblée solennelle*” (Nombre 29,35).

Il est donc normal de voir le Christ ressusciter le huitième jour, c'est-à-dire le dimanche, “le grand jour”.

Aussi toutes les alliances seront-elles marquées par le chiffre 8 et également par un cercle (la bague).

Noé, “*le huitième*” (cf. 2 Pierre 2, 5) entra dans l'arche “*dans laquelle un petit nombre, à savoir 8 personnes, furent sauvées à travers l'eau*”. (1 Pierre 3,20). L'arc-en-ciel est circulaire.

L'alliance avec Abraham a pris pour signe la circoncision au 8^{ème} jour (cf. Gn 17,12) ; l'anneau est de chair. Abraham aura 8 enfants (1 Ch 1,28-32, cf. Gn 25,2).

Moïse arrive 8^{ème} dans la famille de Jethro, après 7 filles (Ex 2,16s). Le rouleau de la Thora, livre de l'Alliance, se présente comme circulaire.

Moïse a 80 ans quand il reçoit les Tables de la Loi (Ex 7,7). Il est considéré comme le huitième fidèle depuis Abel, après Hénoch, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph.

Le Christ ressuscite le 8^{ème} jour, le crâne marqué par le signe circulaire de la couronne d'épines. La coupe de la Cène est circulaire, comme l'est notre hostie, alliance nouvelle en son Corps et en son Sang.

Comme le dit si bien Saint Irénée, le Christ “récapitule” les premières alliances (*Contre les Hérésies*).

Saint Ambroise écrira:

“*Le Huitième jour assigné pour la circoncision figurait que la purification de toutes fautes devait s'accomplir au temps de la Résurrection.*” (Traité sur Luc 1, p.97)

Le Christ est encore appelé “fils de David” qui était le huitième fils de Jessé (1 Sam 16, 10-1 1), “le plus jeune”. David vient après six juges et Saül.

Dans notre écriture arabe, le chiffre 8 se compose de 2 cercles, les 2 Alliances (ancienne et nouvelle). Est-ce un hasard?

Enfin, dans le Livre de Tobie, celui-ci est figure du Christ pour les Pères, et Sara est figure de l'humanité.

C'est Tobie, le huitième, qui épousera seul Sara, après ses "7 prétendants". Il guérira aussi son père Tobit (la synagogue).

Dans l'Apocalypse de Saint Jean, on retrouve le même schéma; la Bête qui veut conquérir l'humanité a sept têtes (Ap. 17,11). La huitième tête - l'Antichrist pour les Pères, Satan incarné - sera définitivement "anéantie" par le retour du Christ (2 Th 2,8). Après les "7 Eglises", tantôt fidèles et tantôt infidèles, l'Epoux, le Christ, fera entrer l'Eglise, l'Epouse (la Huitième) dans l'Eternelle félicité.

On remarquera aussi que de nombreuses alliances se nouent autour d'un puits circulaire (Gn 22,31).

En résumé, comme le dit une note de la Bible de Crampon relative au chapitre 13 de l'Apocalypse :

"Le nombre 8, d'après une idée commune chez les Pères, est le symbole du grand jour de la béatitude éternelle, octave glorieuse, succédant aux 7 jours du Dieu créateur et sanctificateur, pour achever la grande semaine divine" (St Augustin, sermon 259, dans l'octave de Pâques). C'est le nombre de la création restaurée et glorifiée par le Christ.

On le voit, il y a une extraordinaire unité dans l'Ecriture.

A propos du Royaume eschatologique.

Dans *Le Cep* n°11, Maurice Conat avait défendu avec conviction l'idée que le Christ doit revenir régner sur cette terre (même transformée). Une lectrice ayant fait remarquer que le millénarisme était "condamné" par l'Eglise catholique, nous tenons à apporter la précision suivante. Le 19 juillet 1944, le Saint-Office prenait un décret sur le millénarisme (DS 3839) dont la réponse fut confirmée par Pie XII le jour suivant.

Et voici le texte (traduction J. Hoffman, Cerf, 1996):

Question : Que faut-il penser du système du millénarisme mitigé qui enseigne qu'avant le jugement dernier précédé ou non de la résurrection de plusieurs justes, le Christ notre Seigneur viendra visiblement sur notre terre pour y régner?

Réponse: Le système du millénarisme mitigé ne peut pas être enseigné de façon sûre.

A contrario, on déduit de ce décret qu'un catholique peut enseigner le Règne eschatologique, et à condition de ne pas être entraîné par ses convictions au point d'exclure une autre lecture des nombreux versets de l'Écriture qui en traitent ou y font allusion.

C'est ici le lieu de rappeler, de manière générale, que les articles du *Cep* demeurent, pour le fond, sous la responsabilité de leur auteur.

Le rédacteur porte à connaissance des lecteurs un texte qu'il estime intéressant, sans prétendre se substituer à leur jugement personnel : le courrier des lecteurs est là pour lancer, le cas échéant, un débat.

Au besoin seront publiés une mise au point ou un article complémentaire.

REGARD SUR LA CREATION

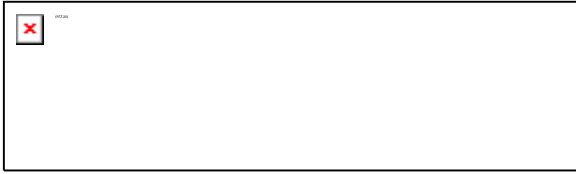
"Car, depuis la création du monde, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil nu quand on Le considère dans ses ouvrages." (Romains, 1 : 20)

Un coléoptère explosif Duane T. Gish

Résumé : Le scarabée-bombardier met en fuite ses agresseurs au moyen d'un dispositif étonnant et détonant. Il secrète en effet deux composés chimiques (le peroxyde d'hydrogène et l'hydroquinone) dont le mélange est explosif. Mais il y ajoute un inhibiteur (qui empêche l'explosion), les stocke dans une poche spéciale, et, le moment venu, les fait passer dans une chambre de combustion où il ajoute un anti-inhibiteur, puis dirige le jet de l'explosion grâce à 2 tubes flexibles. L'auteur montre avec humour comment un procédé aussi complexe ne peut résulter d'une quelconque évolution progressive. Il faut nécessairement qu'il ait été créé avec tous les organes au complet. Ainsi ce petit coléoptère rend-il gloire à Dieu.

En 1961, un chimiste allemand, le Pr. Schildknecht, se mit à étudier le scarabée-bombardier (*Brachinus*). Il découvrit que le scarabée-bombardier possédait deux glandes produisant un composé liquide, deux poches pour leur stockage, deux chambres de combustion, et deux conduits externes orientables, comme des canons à l'arrière d'un bombardier.

A l'analyse, le liquide contenait 10 % d'hydroquinone et 23 % de peroxyde d'hydrogène un véritable mélange détonant ! Si nous allions vous ou moi dans un laboratoire et préparions cette formule, le mélange nous sauterait aussitôt à la figure... Mais le scarabée- bombardier ajoute un inhibiteur qui empêche l'explosion. Quand un ennemi s'approche, il dirige le mélange vers les tubes par la chambre de combustion et -juste au bon moment- injecte un anti- inhibiteur et -boom !- le jet explose à la face de l'ennemi.



Maintenant, essayons d'imaginer comment le scarabée-bombardier aurait élaboré ce procédé en le perfectionnant par les mécanismes de l'Evolution. Réfléchissons donc un peu.

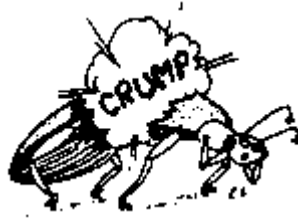
Supposons qu'il y a des millions d'années, naquit un petit scarabée, et baptisons le Bailey. Un beau jour Papa et Maman scarabée lui offrent une panoplie de chimiste pour son anniversaire.

Et le petit Bailey fait des expériences dans son laboratoire. Il mélange une solution d'hydroquinone et de peroxyde d'hydrogène et... Boom!

Petit Bailey saute et ses restes s'éparpillent de tous côtés ainsi s'achève l'histoire de Bailey.



Donc, durant des centaines de générations, des millions de générations, plusieurs dizaines de millions de générations, nos petits scarabées mélangent le peroxyde d'hydrogène avec l'hydroquinone et explosent. Boom ! Boom ! Boom ! Pour des milliers de générations.



Puis, mystérieusement, l'un d'eux invente l'inhibiteur. Comprenons bien il ne ressentait nul besoin de l'inhibiteur avant de réaliser le mélange explosif, et le jour où il y parvient, il explose. Donc il ne peut pas transmettre l'information à sa descendance puisqu'il n'a pas de descendance. Toute transmission est impossible. Mais supposons, envers et contre toute vraisemblance, qu'il obtient l'inhibiteur.

Serait-ce alors un fantastique bond évolutif un triomphe inventif? Non ! Même pas.

Car alors le voici en présence de 2 substances avec l'inhibiteur, et il doit les stocker. Il lui faut une poche spéciale pour cela et je me demande bien comment il fait pour la trouver... Mais supposons encore qu'il y parvient. Il a donc sa poche, il y met son mélange...et que se passe-t-il ? Rien ! Rien ne se passe. Le mélange demeure tranquille en lui brûlant simplement les muqueuses sur la paroi de la poche. Et durant des milliers et des milliers de générations les scarabées font leur petit mélange, ajoutent l'inhibiteur, stockent le tout et se font traverser la panse par l'attaque chimique du composé. Et tout ceci se poursuit pour des milliers de générations...



Maintenant, réfléchissons encore un peu ! Tant qu'il avait l'inhibiteur, il n'avait nul besoin d'un anti-inhibiteur. Et il n'avait pas besoin de l'inhibiteur avant de sécréter les composants

chimiques du mélange. Alors pourquoi inventer l'anti-inhibiteur? Mais supposons qu'un petit scarabée parvienne à cette invention ! Serait-ce un progrès fantastique, un triomphe de l'Evolution ? Non !.. L'erreur fatale ! Il a obtenu sa poche ; il mélange les composants, ajoute l'inhibiteur, puis il injecte l'anti-inhibiteur..., et Boom !

Tout explose ! ... Disparu ! ... Donc Boom ! Boom et Reboom ...! Pour des milliers de générations, voici qu'il se remet à exploser.

Donc voyez-vous, il lui faut les chambres de combustion. Or il ne ressent aucun besoin de tels organes tant qu'il ne dispose pas des deux composants explosifs, de l'inhibiteur et de l'anti-inhibiteur.

Pourquoi donc se serait-il doté de chambres de combustion, sinon par une sorte d'intuition rétrospective ?...

Mais admettons encore que les chambres de combustion se soient formées. Donc nous sommes parés? Tout y est. Nous disposons des explosifs, de la chambre, de l'inhibiteur et de l'anti-inhibiteur. Tout est prêt!

Pas tout à fait, cependant. Il faut, voyez-vous, que le scarabée-bombardier introduise chaque élément juste au bon moment. Il a besoin d'un réseau de communication.

Rendez-vous compte des situations embarrassantes où il va se trouver ! Il vient de sécréter le réactif et son ami vient le trouver et lui tape sur l'épaule en disant "Alors, Bailey comment ça va ?.."
Et... Boom! En plein dans la figure!

Il faut donc qu'il sache exactement **quand** envoyer le signal. Il a besoin d'un réseau de transmission, de savoir quand il est menacé, qui est ennemi ou ami. **Et tout doit être fonctionnel dès le début. Tout le dispositif, dès l'origine.**

Commentaires par le Dr A.J. Monty White

Cette histoire fut régulièrement évoquée par Duane Gish

dans les nombreuses conférences qu'il a données dans les universités anglaises.

L'impossible "évolution" du scarabée-bombardier est bien plus qu'une satire amusante : c'est une véritable preuve que ce scarabée ne peut avoir évolué progressivement au travers de myriades de générations successives, par l'effet du hasard et des processus naturels. Le temps n'y fait rien.

Il faut qu'il ait été créé avec ce remarquable système défensif: un ensemble aussi complexe, nous l'avons bien compris, ne peut pas avoir évolué. Ainsi le scarabée-bombardier fait-il sauter le mythe de l'évolution progressive.

Le scarabée-bombardier ne s'est pas fait par lui-même, par évolution, comme D. Gish l'a montré sans la moindre incertitude. Par sa simple existence, ce petit coléoptère appelle un Créateur

Le Scarabée-bombardier, avec son système défensif hautement sophistiqué, avec la parfaite synchronisation de ses actes, rend gloire à Dieu qui l'a créé.

Peut-être nous faut-il un peu d'humilité pour dire : "Gloire à Dieu pour de telles merveilles !" Quoi de plus naturel pourtant que cette exclamation, devant les si nombreux exemples d'une création intelligente chez ces "bêtes" qui agissent comme si elles "savaient", et qui témoignent ainsi de l'intelligence infinie de leur Créateur.

"De la terre, louez le Seigneur, bêtes sauvages et troupeaux de toutes sortes, reptiles et oiseaux ailés. (...)

"Qu'ils louent le nom du Seigneur car son nom seul est grand, sa majesté est sur la terre et sur les cieux". (Psaume 148 ; 7-13)

(Texte traduit de l'anglais et reproduit avec l'aimable autorisation du Dr A.J. Monty White).

COURRIER DES LECTEURS

De Monsieur L.P. (Doubs)

*Je lis attentivement avec grand plaisir et un intérêt toujours renouvelé tous les articles de votre revue. Vous m'apportez beaucoup.
 (...) Dans ce monde matérialiste en désarroi qui s'étourdit et s'agite pour ne pas penser, qui vit, ne sait pas qu'il vit, ni pourquoi, vous occupez efficacement un créneau irremplaçable.*

Quand je parcourais autrefois le Proche-Orient, dans de longues pérégrinations à pieds, surpris par la nuit qui tombait subitement sans son crépuscule, je m'arrêtais à la première maison venue.

J'étais bien reçu, restauré, hébergé avec le cœur de l'accueil. Ensuite m'étaient posées les questions rituelles : D'où viens-tu ? Où vas-tu ? Que fais-tu ? et que penses-tu ? Questions qui touchaient à la métaphysique, à la théologie, à l'existence, à l'être...

Les orientaux, simples ou grands seigneurs, capables du meilleur et du pire, quand ils nous rencontrent dans la nature, honorent le droit sacré de l'hospitalité, respectent toujours l'étranger de passage, pouvant être quelque envoyé des dieux.

De Monsieur P.C. (Landes)

M. Jacques Monnot (Paix à son âme!) n'aurait pas dû condenser le texte de Holzhauser (Interprétation de l'Apocalypse du Bienheureux Barthélémy Holzhauser) comme il l'a fait. Trop résumer peut parfois nuire... J'ai l'édition faite autrefois par l'Association Sainte Véronique.

*Mais j'ai appris depuis que les Editions Saint Rémi (BP 79 33410 Cadillac) viennent de rééditer **intégralement** les 2 volumes devenus rarissimes (200 F + 30 F de port). Peut-être pourriez- vous le signaler à vos lecteurs qui disposeront ainsi du texte complet et pourront juger sur pièce...*

Du P. G. (H. Alpes)

Très heureux de votre n°12 du Cep. Excellent article sur l'"efficacité de la prière". Excellente démonstration de la nocivité mortelle de l'homosexualité, condamnée sévèrement par le lévitique ch. 18, par l'exemple de Sodome et Gomorrhe, rappelé par saint Pierre (Epître. 2), et Saint Jude, comme le présage des derniers temps. Voir aussi le début de l'Epître aux Romains. Ces textes sont sans appel et devraient rester constamment à la mémoire des chrétiens. Il faut savoir que la civilisation grecque s'est effondrée après les guerres du Péloponnèse (Thucydide) sous les coups d'une armée de 6000 homosexuels forcenés commandés par Epaminondas.

Pour ce qui est du "satanisme", l'Ordre d'exorciste existe depuis la plus haute antiquité. Il a été authentifié par l'autorité du Magistère dans les "Statuta Ecclesiae antiqua", qui remontent au temps de Chalcedoine 451. Vous en trouvez le texte dans Denzinger, n°325-329 de l'édition de 1976, mais, pour ce qui est des ordres mineurs, il faut consulter les éditions antérieures à Vatican II, n°150 et suiv. Le Concile de Trente, Session XXIII, du 15 juillet 1563, sur le Sacrement de l'Ordre (Den. 1765; ancienne édition 958 et suiv.) rappelle expressément tous les ordres mineurs, et mentionne la tradition qui remonte aux Pères et à tous les conciles antérieurs.

Pour ce qui est de l'usage de l'exorcisme. Pour l'exorcisme solennel il faut que ce soit l'Evêque ou son délégué explicitement désigné qui opère, en prenant les précautions indispensables précisées dans les "Normes" qui précèdent le texte du grand exorcisme de Léon XIII (27 pages de texte).

Mais tout prêtre et même tout chrétien peut réciter la prière de l'exorcisme "In Satanam et angelos apostatos",

lorsqu'il se trouve dans une grande peine ou une angoisse insurmontable dont il ne peut humainement dénouer les liens. Il faut toutefois qu'il soit en état de grâce, qu'il soit fort dans la foi, et qu'il agisse dans le plus grand secret. Car le seul fait de se vanter d'avoir obtenu une victoire sur le diable par l'effet de l'exorcisme, peut en anéantir l'effet et provoquer une contre-attaque redoutable.

Lorsque le Seigneur a donné à ses Apôtres l'Ordre de l'exorcisme (l'ordre de chasser les démons, ils n'étaient pas encore ordonnés prêtres. Voyez l'envoi en mission des autres et la suite, en Mt. 10/6 suiv., et surtout Luc 10/47-48. De même l'envoi en mission définitif dans le monde : Mc 15/17 s. Le mot "daemonium, au pluriel: daemonia", se rencontre plus de 50 fois dans les évangiles.

Litane Florentine Roman Brandstaetter

Béni soit le couvent San Marco
Où Fra Angelico peignait.

Bénies soient les fresques
De Fra Angelico.

Priez pour nous
Qui sommes un mur vide et verroulu
Du vingtième siècle.

Béni soit le primitif
De Fra Angelico.

Priez pour nous
Qui sommes un vil primitif

Bénies soient la ligne et la couleur
De Fra Angelico.

Une ligne trouble,
Une couleur impure,
Un or falsifié

O, Madone de la palette bleue
De Fra Angelico.

Du vingtième siècle.

O, Madone entourée de la ligne
transparente Du vingtième siècle
De Fra Angelico.

Priez pour nous
Qui sommes une plaie saignante

Madone à l'angélique simplicité
De Fra Angelico.

Madone des fresque murales
De Fra Angelico.

Madone à l'or mystique
De Fra Angelico.